

Juillet 2020

Evaluation du Fonds d'Urgence Humanitaire 2015-2018



Rapport final – Tomes 2 : Annexes



Juillet 2020

Evaluation du Fonds d'Urgence Humanitaire 2015-2018

Rapport final – Tomes 2 : Annexes

Anne-Gaëlle Muths, Camille Hennion, Matthieu Lacave, Mathieu Boulestreau

Table des annexes

Annexe A	Bibliographie _____	3
Annexe B	Liste des interlocuteurs _____	6
Annexe C	Complément aux analyses : éléments quantitatifs issus de la base de données FUH fournie par le MEAE _____	13
Annexe D	Traitement de l'enquête en ligne SCAC _____	26
Annexe E	Traitement de l'enquête en ligne ONG _____	41

Annexe A Bibliographie

A.1 Revue documentaire des stratégies

MEAE	CDCS-Présentation CDCS	2017
MEAE	CDCS-Présentation de la mission pour l'action humanitaire et pour la stabilisation	2018
MEAE	CDCS-Rapport d'activité sur l'action humanitaire d'urgence 2015 à 2017	2015 à 2017
MEAE	Stratégie humanitaire de la république française 2012-2017	2012
MEAE	Stratégie humanitaire de la république française 2018-2022	2018
MEAE	Stratégie française "Prévention, résilience et paix durable 2018-2022	2018
MEAE	Position de la France sur les Etats fragiles et les situations de fragilité	2007
AFD	Stratégie AFD "Vulnérabilités aux crises et résilience" 2017-2021	2018
MEAE	Conférence nationale humanitaire : déclaration du ministre sur l'action humanitaire de la France	2018
CICR	Droit international humanitaire	2004
GHD	Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire	2013
Grand Bargain	Principes du Grand Bargain	2016
ONU (Assemblée générale)	Rapport du Secrétaire général pour le Sommet mondial sur l'action humanitaire	2015
CHS Alliance, le Groupe URD et le Projet Sphère	Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité	2015
OCDE	Conseils pour l'évaluation de l'aide humanitaire apportée dans les situations d'urgence complexes	1999
OCDE	Vers de meilleures pratiques pour l'aide humanitaire	2012
OCDE	Évaluer les activités de construction de la paix dans les situations de conflit et de fragilité	2013
URD	Analyse nexus humanitaire-développement, au regard du Grand Bargain	2018
Alain Boinet et Benoît Miribel	Rapport au ministre des Affaires Étrangères et Européennes- Analyses et propositions sur l'action humanitaire dans les situations de crise et post-crise	2010
CAIRN - Amaël Cattaruzza et Elisabeth Dorier	Postconflit : entre guerre et paix ?	2015
CAIRN - Fabrice Weissman, Stéphanie Stern, Marc Verzeroli	Etat des lieux du secteur humanitaire	2015
OCDE	Revue des pairs - Examens de l'OCDE sur la coopération pour le Développement - Union Européenne	2018
Alain Boinet	Interview avec Antoine Gérard - avancées depuis le 1er Sommet Humanitaire Mondial	2017

David Manset, Lubica Hikkerova et Jean-Michel Sahut	Repenser le modèle humanitaire : de l'efficience à la résilience	2017
---	--	------

A.2 Revue documentaire – bilan des interventions humanitaires et de stabilisation françaises et étrangères

France	DGM, Agence RED	Evaluation d'une grappe de projets dans le champ de la sécurité, de la gouvernance et de la stabilisation	2020
	AFD	Bilan d'activités 2013-2017 – Organisations de la Société Civile	2018
	URD	Rapport sur les financements humanitaires de la France	2018
	URD	Revue à mi-parcours de la stratégie humanitaire française 2012-2017	2015
	AFD	Etude des interventions post-catastrophe de l'AFD	2011
	AFD	Adapter les pratiques opérationnelles des bailleurs dans les Etats fragiles	2010
	Terra Economics et E.C.s.	Evaluation de la politique française d'action contre les mines	2009
Autres coopérations	ICAI	Evaluation de la réponse humanitaire britannique en Syrie	2018
	ICAI	Revue du Conflict, Security and Stability Fund	2018
	Gouvernement britannique	The UK's Government's approach to stabilisation	2019
	Gouvernement américain	Stabilisation Assistance Review	2018
	Gouvernement Fédéral allemand	Preventing Crises, Resolving conflicts, building peace	2017
	ADE-URD (pour DG ECHO)	Evaluation de la réponse d'ECHO dans sa réponse à la crise Syrienne 2012-2014	2015
	ODI	Doing cash differently	2015
	DFID / Danish Refugee Council	Evaluation des projets du Danish Refugee Council au Liban financés par DFID	2015
	Ministère des Affaires étrangères Néerlandais	Revue sur la politique néerlandaise de l'assistance humanitaire 2009-2014	2015
	Ministère des Affaires étrangères Japonais	Evaluation de l'assistance humanitaire en cas d'urgence	2015
	Ministère des Affaires étrangères Australien	Réponse humanitaire de l'Australie dans la crise Syrienne	2014
	Service Fédéral des Affaires étrangères	Evaluation aide humanitaire Belge 2002-2006	2008

A.3 Revue documentaire – Autre documentation sur les interventions humanitaires et de stabilisation françaises et étrangères

France	CDCS-COHS	Manuel de procédure	2020
	CDCS-COHS	Fiche Stabilisation Irak	2019
	CDCS-COHS	Fiche Stabilisation Sahel	2019
	Libération (article)	L'ONG EliseCare plombée par des accusations de viols en Irak	2019
	Libération (article)	EliseCare : de «graves anomalies» de gestion pointées par le Quai d'Orsay	2019
	CDCS	Présentation de la mission de stabilisation	2018
	Coordination Sud	Fiche de présentation du FUH	2017
Autres coopérations	Humanitarian Action at the Frontlines : Field Analysis Series	Realities and Myths of the 'Triple Nexus' : local perspectives on peacebuilding, development, and humanitarian action in Mali – E.Tronc, R.Grace and A.Nahikian	2019
	Stability Journal	« Towards a realistic and responsible idea of stabilisation », P. Rotmann	2016
	OCHA	Humanitarian Needs Overview Syria	2019
	OCHA	Syria Humanitarian Response Plan – Funding Overview	2019
	OCHA	Aperçu des besoins humanitaires, RCA	2019
	OCHA	Humanitarian Response Plan, Iraq	2018
	OCHA	Humanitarian Needs Overview Iraq	2017
	OCHA	Aperçu des besoins humanitaires Mali	2017
	OCHA	Plan Humanitaire d'Urgence	2016
	ONU	Rapport final du groupe d'experts sur la RCA	2019
	USAID	Syria Country Profile	2019
	-	Etat des lieux du système d'action humanitaire en Centrafrique : le temps des défis – E.Picco, T.Vircoulon	2017
	Humanitarian Practice Network	Central African Republic : fragile state, fragile response	2014
	JB. Véron	Crises et conflits au Sahel : état des lieux et enjeux économiques	2014
	UNEP	Livelihood Security : Climate Change, Migration and Conflict in Sahel	2011

Annexe B Liste des interlocuteurs

B.1 Interlocuteurs interrogés en entretiens

B.1.1 Interlocuteurs interrogés en phase de cadrage

Structure	Interlocuteur	Fonctions
CFF-FEH	Benoit Miribel	Président du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) et du Forum Espace Humanitaire (FEH)
Défis humanitaires	Alain Boinet	Fondateur
MEAE Centre de crise et de soutien (CDCS) Centre des opérations humanitaires et de stabilisation	Eric Chevalier	Directeur du CDCS
	Jean François Guillaume	Directeur du COHS (centre des opérations humanitaires et de stabilisation) / CDCS
	Annie Evrard	Adjointe au chef de centre
	Géraldine Briand	Coordinatrice Humanitaire
	Samera Ouzzine	Cheffe Cellule Audit-Evaluation
	Pauline Boitard	Rédactrice Cellule Audit-Evaluation
MEAE Direction Générale de la Mondialisation : DGM/DDD/HUMA	Marie-Odile Kuntz	Cheffe de service - Pôle sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable
	Lionel Gardille	Rédacteur - Pôle sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable
MEAE Direction Générale de la Mondialisation : DGM/DDD/GOUV	Nora Ghelim	Cheffe de Pôle - Pôle Fragilités, résilience et approche globale (FRAG)
MEAE Direction Générale des Affaires politiques et de sécurité DGP/NUOI/H	Sophie Salaün-Baron	Cheffe de Pôle - Pôle Affaires humanitaires
MEAE Direction Générale des Affaires politiques et de sécurité DGP/DCSD/QM	Colonel Stanislas Rouquayrol	Expert en Protection Civile de QMS

B.1.2 Opérateurs français et européens de l'action humanitaire et de la stabilisation

Structure	Interlocuteur	Fonctions
CDCS	Géraldine BRIAND	Coordinatrice humanitaire
CDCS	Cynthia OHAYON	Coordinatrice stabilisation
CDCS	Frank RISTORI	Responsable de l'unité de gestion administrative et financière du COHS
CDCS	Ophélie IBANEZ	Rédactrice géographique RCA

CDCS	Arthur BOTTO	Rédacteur Irak
CDCS	Clothilde TACHON	Rédacteur de l'équipe Syrie
CDCS	Thalia BAYLE	Rédactrice Sahel
CDCS	Samera OUZZINE	Cheffe cellule audit / évaluation
AFD – Direction des partenariats/OSC	Ahlem GHARBI	Directrice - Direction des partenariats
AFD – Direction géographique Afrique	Andrzej ROGULSKI	Conseiller vulnérabilités et crises, direction Afrique
AFD – Direction géographique Moyen-Orient	Quiterie PINCENT	Directrice adjointe Moyen-Orient
AFD – Cellule crises et conflit	Charles TELLIER	Responsable de la cellule
Expertise France – Département Paix, Sécurité et stabilité	Claire LAUTIER	Directrice adjointe du département PSS - Département Paix, Stabilité, Sécurité
Expertise France – Département Santé	Antoine PEIGNEY	Directeur du département Santé
Expertise France – Département Paix, Sécurité et stabilité	Jérôme HEITZ	Directeur du département Paix, stabilité, sécurité
Expertise France – Département Paix, Sécurité et stabilité	Laurent MARION	Responsable du pôle stabilisation
Ministère de l'Intérieur (COGIC)	Bruno ULLIAC	Chef de la mission des relations internationales à la DGSCGC
Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises	Patrick GINDRE	Chef du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
Ministère des Armées (CPCO)	Colonel Marc LOBEL	Chef de Bureau ONU - Etat major des Armées EMA/Pôle Relations Internationales militaires
Ministère des Armées	Laure BANSEPT	Chef du Département Nations unies et Questions Transverses - Direction générale des relations internationales et de la stratégie
Ministère de la Santé	Antoine SCHWOERER	Conseiller du Directeur Général de la Santé sur la sécurité sanitaire internationale et la planification de défense/sécurité
Santé Publique France (ex EPRUS)	Nicole PELLETIER	Directrice Alerte et Crise
Collectivités locales contributrices au FACECO	Laurence MERCADAL	Direction Coopération Euro-Méditerranéenne Service Coopération Décentralisée

Fondation Airbus	Marie-Claire CERTIAT	Directrice de programmes
Fondation Veolia	Thierry VANDEVELDE	Délégué général de la Fondation
Commission Européenne – DG ECHO	Apostolos NIKOLAIDIS	Civil-Military Relations Officer, Unit international and interinstitutional relations
Commission Européenne – DG ECHO	Alessandro MATTIATO	Unit international and interinstitutional relations
Commission Européenne – Cellule de gestion du fonds Békou	Francesca DI MAURO	Gestionnaire du Fonds et Cheffe d'unité Afrique centrale
Commission Européenne – Cellule de gestion du fonds Békou	Didier NILS	Gestionnaire adjoint
Commission Européenne – Service FPI	Hubert DUHOT	Chargé de relations internationales
SCAC MALI	Philippe LAFOSSE	COCAC adjoint
SCAC NIGER	Vincent CURIS	Correspondant humanitaire
Ambassade de France au LIBAN	Salina GRENET-CATALANO <i>(précédemment sur le poste de Jean-François Guillaume)</i>	Numéro deux de l'ambassade
Ambassade de France au LIBAN	Noémie ATTIA	Première Secrétaire
SCAC LIBAN	Pierre-Edouard GRANDSIRE	Chargé de mission de coopération institutionnelle - COCAC
MEAE complémentaire	Pascal ROOS	Chef du Pôle BUD
MEAE complémentaire	Romain BUSUTIL	Chef de pôle adjoint
MEAE complémentaire	Nicolas FOLLENFANT	Rédacteur Programme 209, préparation du projet de loi de finances (PLF), des projets annuels de performance (PAP) et des rapports annuels de performance (RAP), suivi AFD
MEAE complémentaire	Nelly HUMBERT	Ancienne membre du CDCS
MEAE complémentaire	Patrick LAURAIN	Centre des opérations humanitaires et de stabilisation
CSSF, Foreign & Commonwealth Office, GB	Lawrence DEVLIN	Ancien Responsable du CSSF Sahel (Mali), maintenant en poste à Goma
MEAE complémentaire	Hélène MICHALAK	Anciennement rédactrice Syrie (2016)

MEAE complémentaire	Adelin ROYER	NUOI-H
MEAE complémentaire	Charlotte ARNAUD	NUOI-H
MEAE complémentaire	Amal BENHAGOUG	NUOI-H

B.1.3 ONG

Structure	Interlocuteur	Fonctions
ACF	Jean-François RIFFAUD	Directeur Général par intérim
ACTED	Marie-Pierre CALEY	Directrice générale ACTED
CARE	Alexandre MOREL	Directeur des programmes, des opérations et du plaidoyer
HAMAP	Julia SCHWEITZER	Responsable des projets Irak et Syrie
Handicap International	Anne HERY	Directrice du plaidoyer et des relations institutionnelles - Humanité et Inclusion (HI)
Handicap International	Jean-Pierre DELOMIER	Directeur Délégué aux Opérations
HD (Centre pour le Dialogue Humanitaire)	Romain GRANDJEAN	Directeur ANMO
HumaniTerra	Xavier DUFRENOT	Directeur
Médecins du Monde	Marina BENEDIK	Directrice des opérations internationales chez MDM
PUI	Thierry MAURICET	Directeur
Solidarités International	Alexandre GIRAUD	Directeur général Solidarités International
TGH	Jean Luc JOUHANEAU	Directeur adjoint
UOSSM (Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux)	Ammar CHAKER	Secrétaire général de l'UOSSM
UOSSM (Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux)	Alice GRANDCOLAS	Coordinatrice de programme

B.1.4 Organisations internationales et autres bénéficiaires du FUH

Structure	Interlocuteur	Fonctions
ALPINTER	Agathe TIBERGHIE	Directrice commerciale
GIP JCI	Johanna JEGAT	Chargée de projets
Nord Sud	Sylvie BOURLES	Ancienne responsable d'Agence NORD SUD CTI

B.2 Interlocuteurs interrogés dans le cadre des missions de terrain

B.2.1 Mission en Centrafrique

Structure	Interlocuteur	Fonctions
Ambassade de France en Centrafrique	Louis Berthelot	Chancellerie, Premier Conseiller
	David Germain Robin	COCAC
	Yacine Hichem Tekfa	SCAC, coopération Affaires Humanitaires et Développement
	Gilles Théodora	SCAC, gouvernance et Etat de droit
	Colonel Eric Vankerrebrouck	ASI
	Colonel Stéphane Uséo	Attaché de défense
AFD	Denis Vasseur	Directeur pays
Expertise France	Fafade Lockoussou	Chef de projet Désenclavement
DGPC	Colonel Philippe Risser	Assistant technique auprès du DNPC
HCR	Pierre Atchom	Représentant adjoint
PAM	Gian Carlo Sirri	Représentant pays
OCHA	François Batalingaya	Représentant pays
OCHA	Rosaria Bruno	Représentant pays
FAO	Alain Constant	Représentant adjoint
OIM	Jean-François Aguilera	Représentant pays
ECHO	Cheikh Ba	Représentant pays
ALIMA	-	Projet d'assistance médico-nutritionnelle et chirurgicale d'urgence aux populations affectées par la crise humanitaire
CICR	-	-
LCDH	Joseph Bindoumi	Président
Fondation Don Bosco	-	-
CACAT	-	-
AgroConcept	-	-

B.2.2 Mission au Liban

Structure	Interlocuteur	Fonctions
Ambassade de France au Liban	Salina Grenet-Catalano	1 ^{ère} conseillère
Ambassade de France au Liban	Noémie Attia	1 ^{ère} secrétaire, en charge des affaires humanitaires
Ambassade de France au Liban	Sabrina Aubert	Ancienne 1 ^{ère} Secrétaire en charge des affaires humanitaires
DCSD	Julien Hanotaux	Expert Mines détaché

SCAC	Elisabeth Gay	Attachée de Coopération
SCAC	Pierre-Edouard Grandsire	Chargé de mission coopération institutionnelle
Ambassade de France au Liban	Fabrice Grossir	Attaché de Sécurité Intérieure
Ambassade de France au Liban	Fabrice Chappelle	Attaché de Défense
ECHO Liban	Joachim Delville	Technical Assistant
ECHO Syrie (bureau Liban)	Olivier Rousselle	Head of Office
AFD	Nabila Haddad	Chargée de projet
Médecins du Monde Liban	Bernadette Farcy	Cheffe de bureau
Dispensaire et centre social des Sœurs du Bon Pasteur (visite des sites)	Dr. Nancy	Chargée de Programme
Délégation de l'Union Européenne	Niel	Head of Governance and Security
UNHCR Liban	Ivano Bruno	External relations officer
Solidarités International	Mathieu Nabot	Chef de bureau
Expertise France	Malaké El Turk	-
OCHA Liban	Séverine Rey	Head of office
AMEL Liban	Virginie Lefèvre	Coordinatrice Programme et Partenariats

B.2.3 Mission au Mali

Structure	Interlocuteur	Fonctions
SCAC	Françoise Gianviti	COCAC
SCAC	Philippe Lafosse	COCAC Adjoint
Mission des Armées	Colonel Benoit Saint Loubert Bié	Etat-major des Armées / PARIS
Centre de Crise et de Soutien / Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères	Guillaume Limal	Chargé de Mission Stabilisation, Mali
Service de sécurité intérieure	Philippe Duporge	ASI
AFD	Romain ANDRÉ	Directeur Adjoint
Expertise France	André CHEVALLIER	Chef du projet PARSEC

ACTED	Thibault HENRY	Représentant pays
AVSF	Marc CHAPON	Coordinateur
Solidarité International	Sabrina REGENT	Cheffe de mission
Secours islamique français	Patrick Senia	Chef de mission
Délégation de l'UE	Geza Strammer	Chef de coopération
FAO	Amadou Allaho	Représentant au Mali
Coopération allemande	Jan Meise	Chef de coopération

Annexe C Complément aux analyses : éléments quantitatifs issus de la base de données FUH fournie par le MEAE

Les traitements ci-dessous correspondent aux analyses de la base de données fournie par le MEAE concernant les interventions du FUH entre 2015 et 2018, incluses dans le rapport documentaire de janvier 2020. Ils apportent des compléments à la section 2.2 du Rapport final.

C.1 Analyse des interventions du FUH sur la période 2015-2018

Le CDCS peut mobiliser les fonds du FUH selon diverses modalités :

- Financement direct d'ONG mettant en œuvre des projets poursuivant des objectifs humanitaires et/ou de stabilisation ;
- Financement d'opérateurs du MEAE et d'autres partenaires publics intervenant sur les terrains fragiles ;
- Contribution aux fonds des organisations internationales
- Financement de partenaires privés (fondations, think-tanks, etc.), pour des interventions que le CDCS pilote directement ;
- L'achat et l'envoi de stock et matériel humanitaire pour des opérations que le CDCS pilote directement
- Achat de prestations couvrant, par exemple, des frais liés à l'organisation de rencontres et le coût d'audits de projets sous-traités à des cabinets spécialisés
- Les frais de gestion regroupant les coûts des missions réalisées par les agents de la MAH-MS dans le cadre de leur suivi des projets
- Délégation de fonds aux ambassades qui peuvent mobiliser les fonds selon les principales modalités citées ci-dessus : chaque année, la MAH et la MS octroient projet par projet des délégations de crédits au SCAC établis dans les pays touchés par des crises. Les SCAC disposent ainsi de crédits leur permettant de financer directement des opérations relevant aussi de l'urgence que de la stabilisation. Ces opérations peuvent se faire en lien avec les coopérants de la DCSD qui pilotent sur place des projets de coopération, et apportent leur expertise. Ces financements viennent compléter et renforcer les actions planifiées (achat d'équipements notamment)

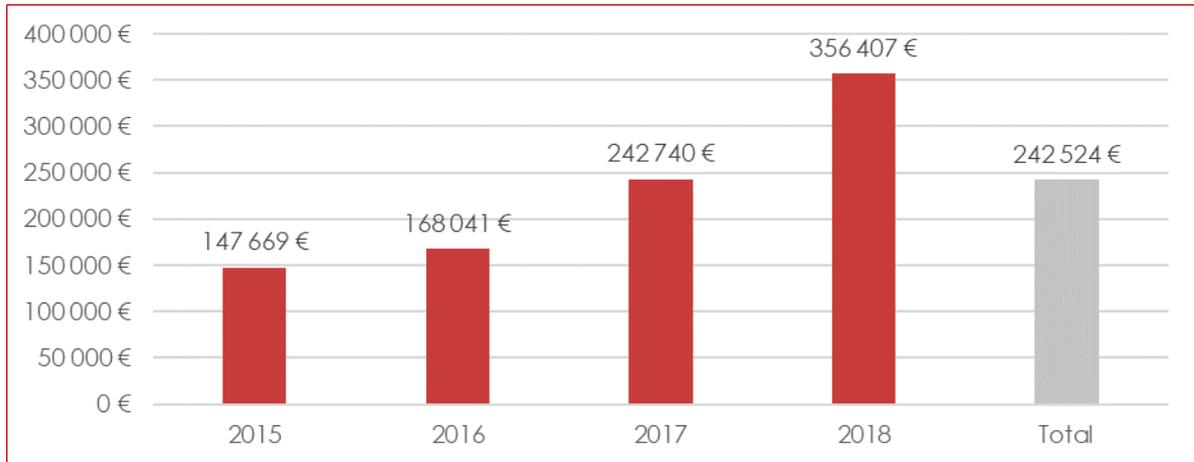
Nous présentons dans cette section l'analyse des interventions du FUH, c'est-à-dire l'utilisation des fonds du FUH par le CDCS en fonction des bénéficiaires, des géographies, des secteurs, etc.

C.1.1 *Un Fonds en très forte croissance, finançant des interventions plus nombreuses mais surtout des interventions en moyenne plus importantes*

L'état des lieux global de l'évolution des crédits alloués par le FUH est présent en section 2.2 du corps du Rapport final.

Sur la période, les projets financés par le FUH, sont des **projets plus importants**, au **montant moyen plus élevé**, celui-ci ayant été multiplié par 2,4 sur la période, passant de 147 669 euros à 356 407 euros par projet en moyenne. Cette tendance s'est confirmée en 2019, puisque le montant moyen par intervention du FUH est pour cette année de 361 883€.

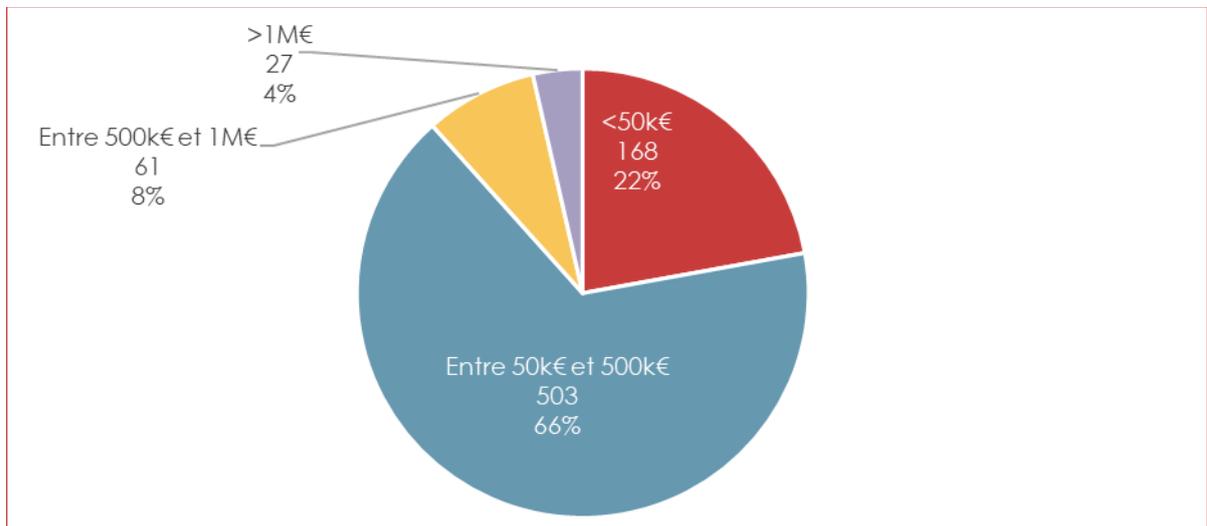
Figure 1 Montant moyen par intervention (hors "Gestion/Représentation")



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

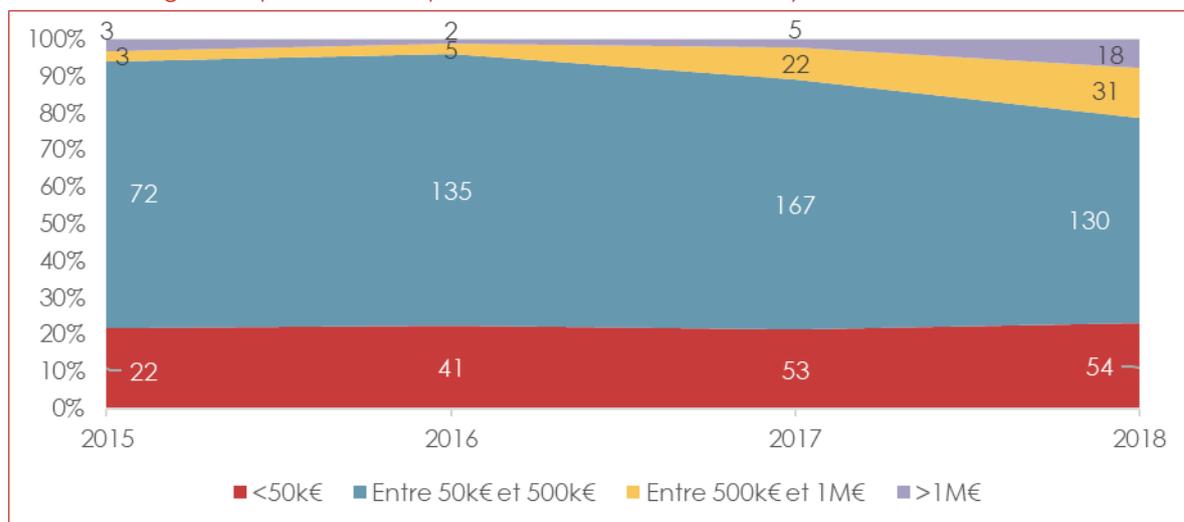
Les interventions financées par le FUH concernent des budgets restreints puisque seuls 12% d'entre elles dépassent les 500k€. Parmi celles-ci, 168 (représentant 22% de toutes les interventions) concernent des montants inférieurs à 50k€. Les projets supérieurs à 500k€ sont quasi-inexistants avant 2017 et représentent en 2018 21% des interventions, suite à l'augmentation des moyens dévolus à la crise syrienne.

Figure 2 Nombre d'interventions du FUH selon leur montant (hors 'Gestion/Représentation' et dons en nature)



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Figure 3 Répartition des interventions du FUH en fonction de leurs montants (nombre de projets par catégorie et par an ventilé par tranche de subvention FUH)



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

C.1.2 La part croissante de la stabilisation au sein du FUH

La répartition des crédits entre MAH et MS est présente dans la section 2.2 du corps du Rapport final. En parallèle, depuis l'intégration de la MS dans le FUH, la **proportion de la stabilisation** dans les montants alloués par le FUH n'a cessé d'augmenter pour dépasser en 2018 celle de la MAH. Ainsi en 2018, les crédits ordonnés par la MS représentaient 50,6% des montants alloués par le FUH.

Les interventions financées par la MS sont moins nombreuses que celles de la MAH et leur nombre a diminué entre 2017 et 2018. Leur montant moyen est plus élevé (251 621€ par intervention contre 236 027€ pour la MAH) et croît de façon importante entre 2016 et 2018 (de 132 790€ en 2016 à 425 255€ en 2018). En 2019, le montant moyen par intervention de la MAH a toutefois fortement augmenté pour atteindre 390 786€, tandis que l'augmentation du montant moyen par intervention de la MS a cru de façon plus restreinte (330 262€).

Figure 4 Montant moyen par intervention (hors dépenses de "Gestion/Représentation")



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

A noter que l'augmentation du montant moyen des interventions ne se traduit pas par un allongement de leur durée. En effet, pour 30% des interventions pour lesquelles la durée est incluse dans la base de données, **la durée moyenne est de 8,7 mois** et uniforme sur la période étudiée. En 2019, cette durée a légèrement augmenté à 9,4 mois (avec des projets de la MAH plus courts, en moyenne de 8,3 mois, par rapport à la MS, à 10,5).

Une majorité des projets durent entre 6 et 12 mois, avec un minimum d'1 mois et un maximum de 27 mois. On note toutefois une différence entre interventions de la MAH et interventions de la MS, les interventions humanitaires rapides étant plus nombreuses. En effet, pour cette dernière les interventions inférieures à 6 mois représentent 16% du total quand celles-ci représentent 38% des interventions de la MAH. Néanmoins, les données de durée disponibles pour la MS ne concernent que des interventions datant de 2018, période où le coût moyen par intervention a augmenté de façon importante pour cet ordonnateur. En 2018, les projets de la MS apparaissent ainsi comme des projets plus coûteux et plus longs.

Figure 5 Durée moyenne des interventions financées par le FUH

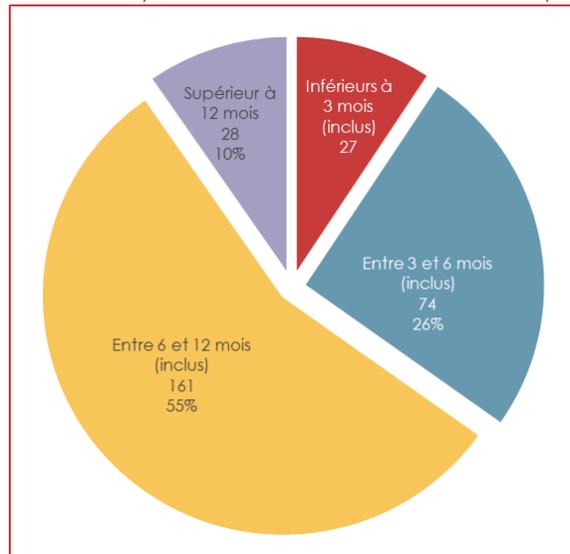


Figure 6 Durée moyenne des interventions MAH

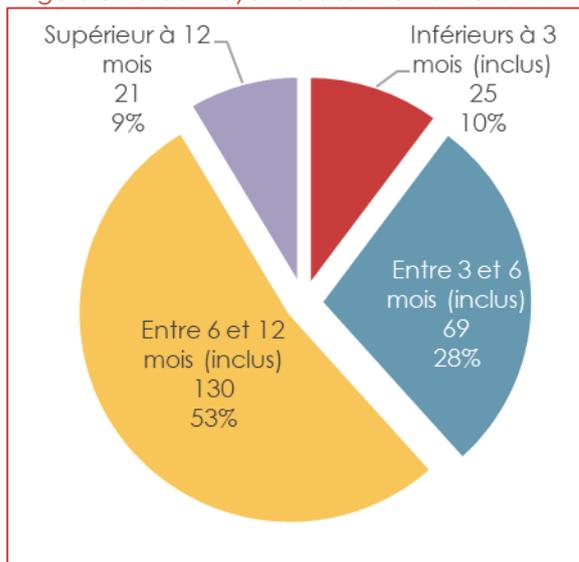
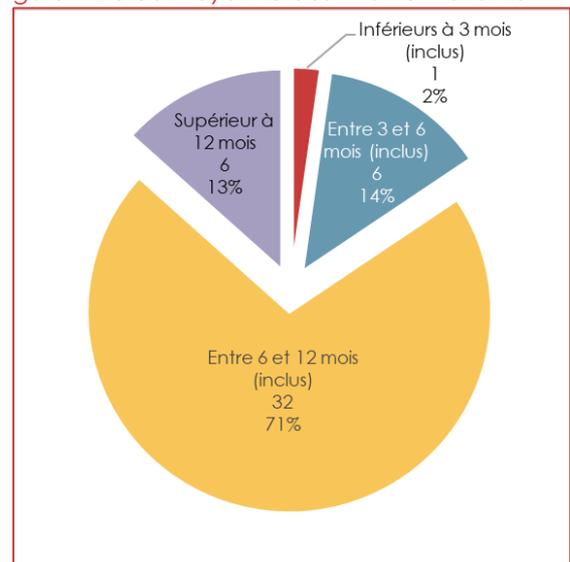


Figure 7 Durée moyenne des interventions MS



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

C.1.3 Une intervention sur de nombreux théâtres d'opération mais focalisées sur quelques crises majeures

L'analyse de la **répartition géographique** des crédits alloués par le FUH est présente dans la section 2.2 du corps du Rapport final.

Figure 8 Proportion des montants FUH par pays

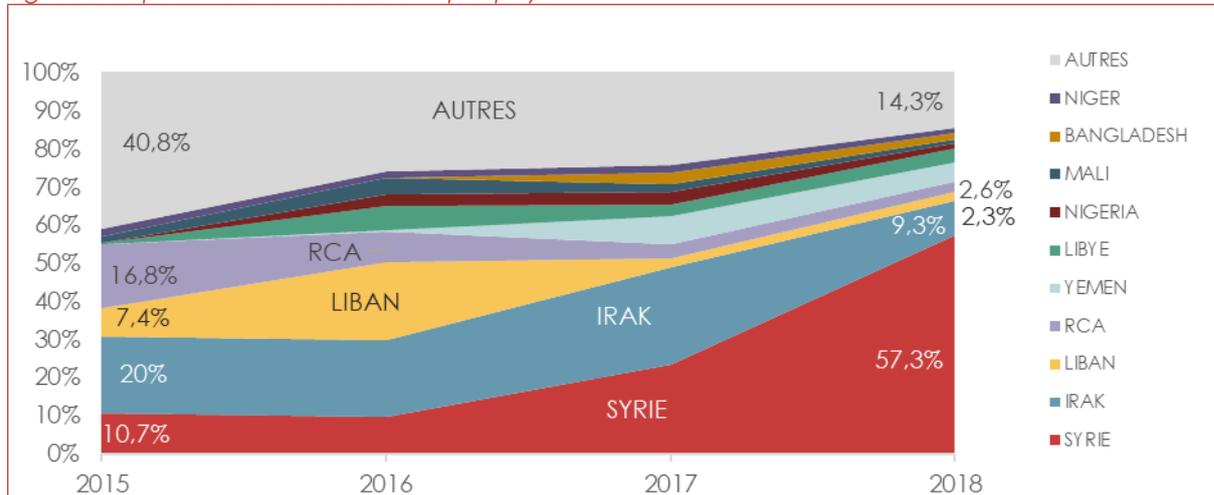


Figure 9 Répartition géographique des projets FUH (nombre de projets hors "Gestion/Représentation")

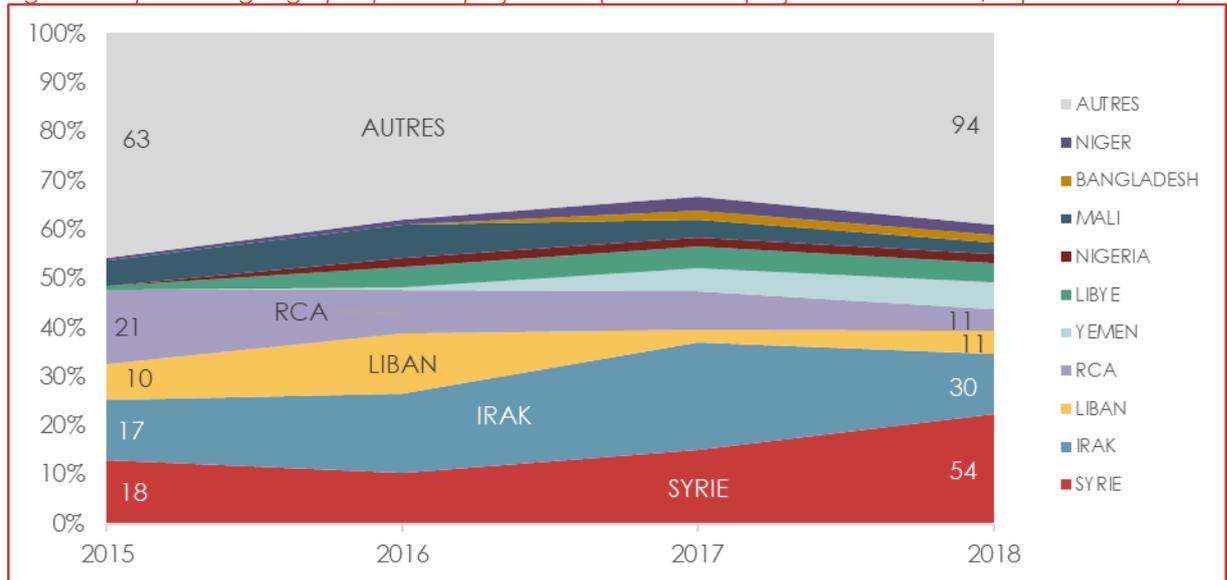
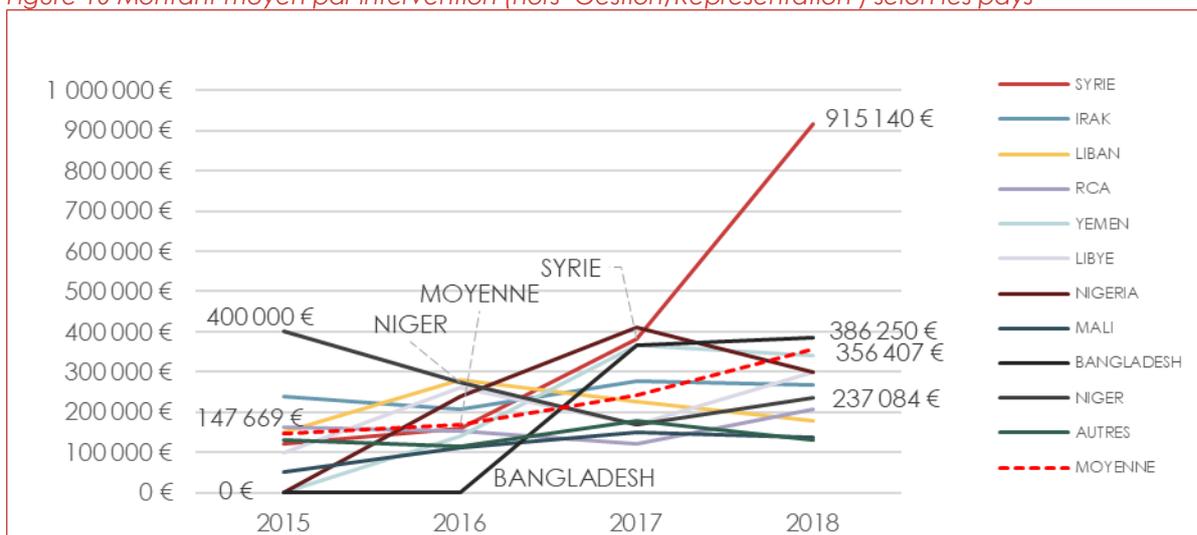


Figure 10 Montant moyen par intervention (hors "Gestion/Représentation") selon les pays



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Si la MAH et la MS connaissent une concentration similaire sur un nombre restreint de pays, et connaissent d'importants pays d'intervention communs (Syrie, Irak, Yémen, Nigéria, Niger), certains autres pays majeurs reflètent une intervention différenciée selon les ordonnateurs en fonction de la nature des crises. Ainsi le Bangladesh est le 6^{ème} pays où la MAH a investi le plus gros montant (3,3 M€ sur la période – interventions liées à la crise des Rovingas) alors que la MS n'y a financé aucune intervention, situation analogue aux Territoires Palestiniens ayant bénéficié de 2,7 M€ d'interventions MAH contre 200 k€ de la MS. A l'inverse, le Mali a reçu sur la période 4M€ de la MS et aucune intervention MAH n'y a été financée, similaire au Burkina Faso (2M€ MS – 500k€ MAH). Pour le Mali, les premières interventions en action humanitaire ont eu lieu en 2019.

Figure 11 Principaux pays d'intervention du FUH selon l'ordonnateur

	MAH		MS	
	Pays	Montants alloués sur la période	Pays	Montants alloués sur la période
1	Syrie	34 033 522 €	Syrie	35 256 200 €
2	Irak	15 912 430 €	Irak	18 410 376 €
3	Liban	11 181 176 €	RCA	6 354 390 €
4	Yémen	5 425 281 €	Libye	5 508 030 €
5	RCA	4 390 000 €	Mali	3 951 932 €
6	Bangladesh	3 371 226 €	Yémen	3 564 895 €
7	Nigeria	3 100 000 €	Burkina Faso	2 000 000 €
8	Turquie	2 727 174 €	Sahel	1 285 786 €
9	Soudan du sud	2 700 000 €	Niger	1 270 420 €
10	Territoires palestiniens	2 667 557 €	Colombie	1 246 000 €

11	Jordanie	2 468 710 €	Nigeria	1 100 000 €
12	Cameroun	2 096 992 €	Cameroun	998 850 €
13	Niger	2 050 000 €	Benin	600 000 €
14	Somalie	1 885 849 €	Guinée	597 078 €
15	RDC	1 790 956 €	Mauritanie	508 128 €
Totaux 15 pays	Total MAH – 15 pays	95 800 873 €	Total MS – 15 pays	82 652 085 €
-	MAH - Autres pays	18 887 235 €	MS – Autres pays	4 405 858 €
Totaux	Total MAH	114 688 108 €	Total MS	87 057 941 €

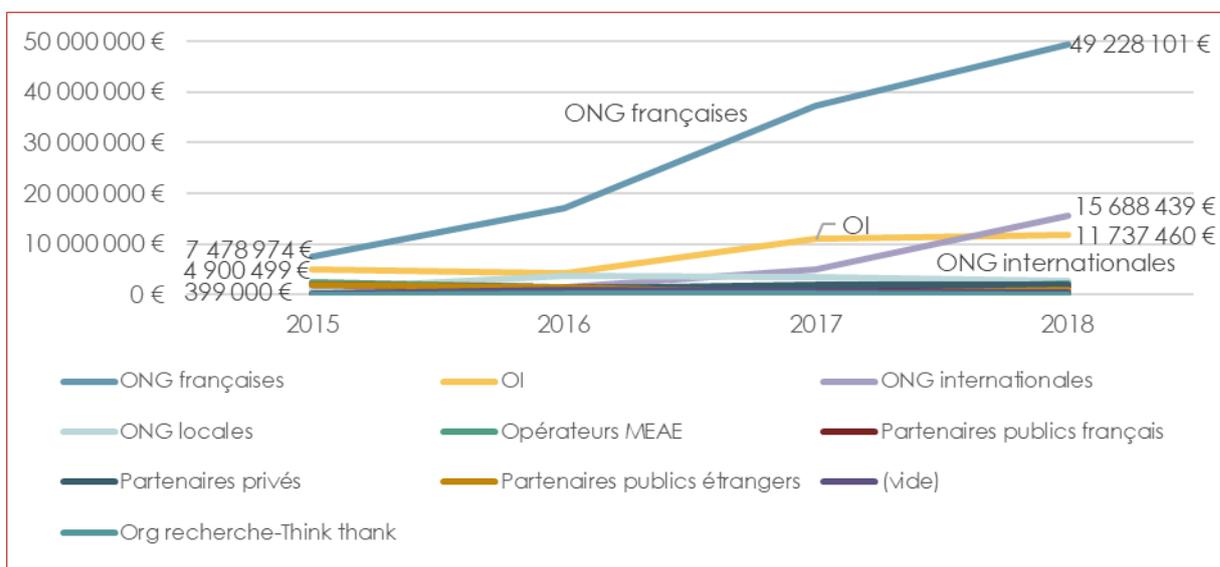
Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

C.1.4 Des modalités d'intervention diverses mais faisant la part belle aux ONG, notamment françaises

La description des modalités d'intervention et des types de bénéficiaires des fonds du FUH est présente dans la section 2.2 du corps du Rapport final.

Les ONG françaises sont les bénéficiaires qui connaissent la plus forte hausse des montants leur étant alloués sur la période avec des montants multipliés par 6,6. En 2019, cette tendance s'est inversée puisque leurs ont été accordés 26,7M€, en baisse de 46%. Les ONG internationales et les contributions aux organisations internationales ont bénéficié de cette baisse, croissant respectivement de 40% et 88%, atteignant toutes deux 22M€ de fonds.

Figure 12 Montants alloués par le FUH par type de bénéficiaire (2015-2018)



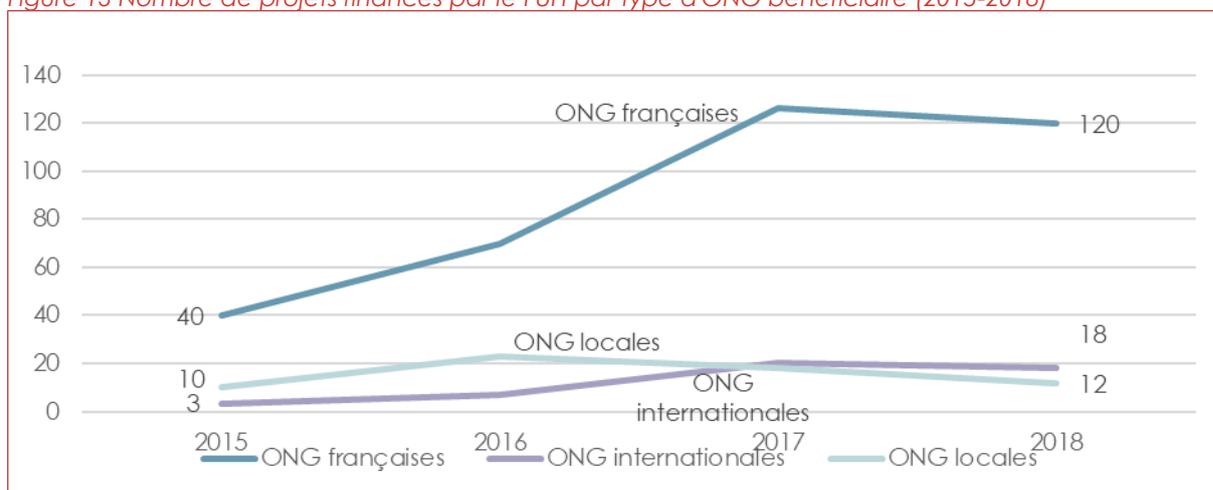
Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Si le montant des fonds alloués à des **ONG internationales** a connu une augmentation notable en 2018 (octroi de 7 subventions conséquentes – entre 900 k€ et 2 M€, 11 M€ au total – en réponse à la crise syrienne), le nombre de projets mis en œuvre par celles-ci reste inférieur à 20

et c'est par une augmentation du montant moyen des projets des ONG internationales financés par le FUH en 2018 que leur proportion a pris de l'ampleur, s'éloignant du modèle classique du FUH de petits projets. En 2019, ces interventions ont augmenté et sont au nombre de 51.

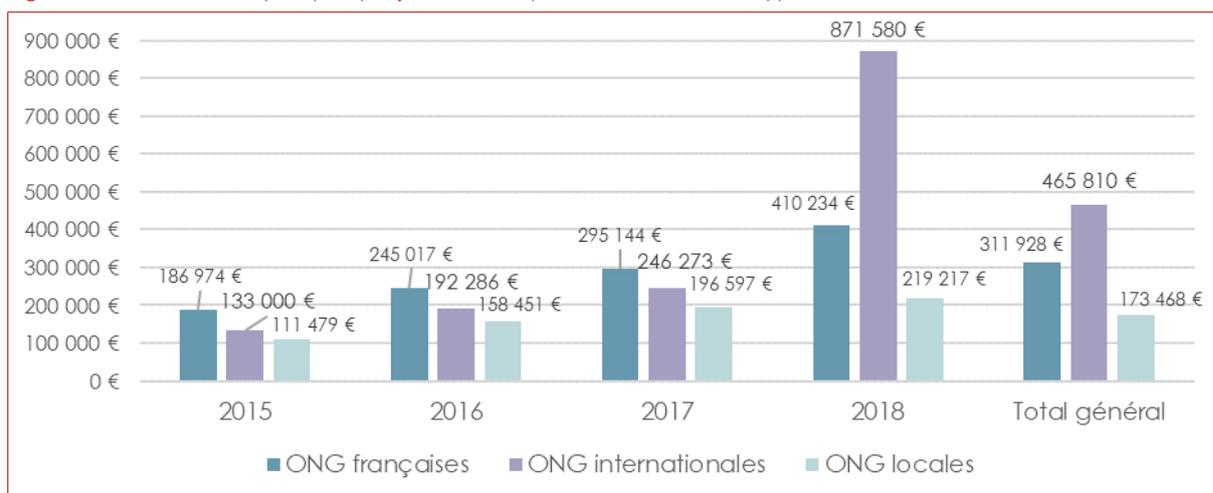
Les **ONG locales** ont quant à elles vu leurs montants alloués et leur proportion augmenter entre 2015 et 2016 (passant de 1M€ représentant 5,4% du total en 2015 à 3,6M€ soit 11% du total en 2016) avant de **décroître entre 2016 et 2018**, en montants et en proportion. Ainsi, si les montants dévolus aux ONG locales sont restés stables en 2017 à 3,5M€, ceux-ci ne représentaient alors plus que 5,7% du total. En 2018, les ONG locales ont été financées par le FUH à hauteur de 2,6M€ soit 3% du total du montant total des interventions du FUH et en 2019 leur part a chuté à 1,1M€ représentant 1,2% des fonds.

Figure 13 Nombre de projets financés par le FUH par type d'ONG bénéficiaire (2015-2018)



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Figure 14 Montant moyen par projet financé par le FUH, selon le type d'ONG bénéficiaire



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Les organisations internationales sur la période évaluée ont vu leur part dans les financements du FUH diminuer entre 2015 et 2018 (de 24% en 2015 à 13,5% des montants totaux en 2018),

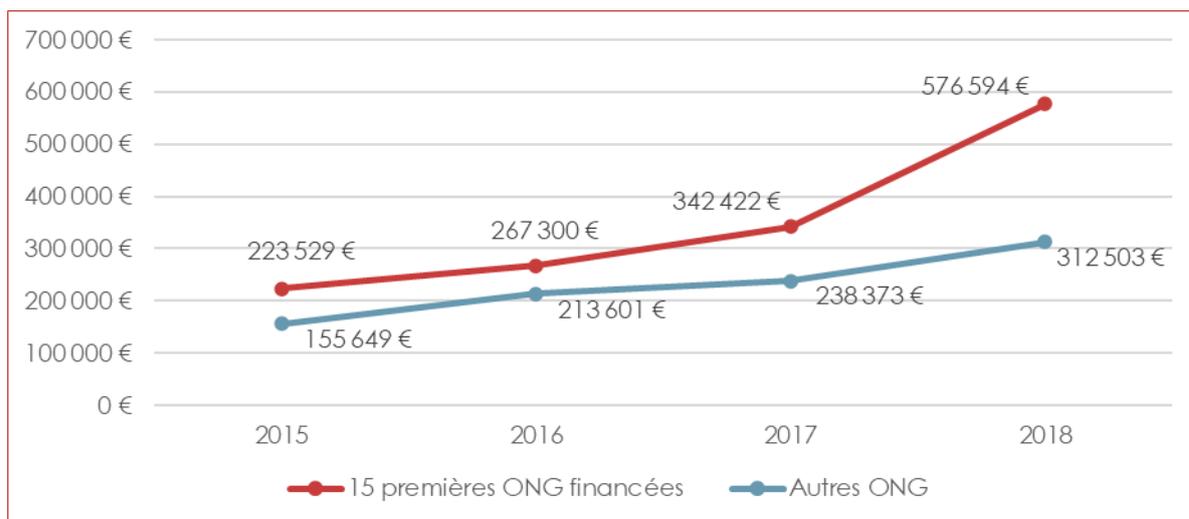
malgré une augmentation en valeur absolue des fonds leur étant dédiés (passant de 4,9M€ en 2015 à 11,7M€ en 2018).

Les opérateurs du MEAE et les partenaires publics français comme étrangers ont vu quant à eux leurs financements diminuer entre 2015 et 2018, malgré l'augmentation des ressources du FUH. Ainsi en 2015, avec 2,4M€ les opérateurs du MEAE représentaient près de 12% des montants d'interventions, tandis qu'en 2018, leur part était de 2,4% avec 2,1M€ (en hausse après un plus bas à 1M€ en 2017). Les partenaires publics français sont passés entre 2015 et 2018 de 2M€ (10% du total) à 1,7M€ (2% du total) et les partenaires publics étrangers de 1,8M€ (9%) à 1M€ (1,2%) après un plus bas en 2017 à 319k€.

Parmi les ONG bénéficiaires, une quinzaine d'entre elles sont des bénéficiaires majeurs : en effet, le FUH a financé sur la période 2015-2018, en propre ou via délégation aux postes, **76 ONG distinctes**, finançant en moyenne 4,5 projets pour un montant de 1,6 millions d'euros par ONG. Les projets financés par le FUH, en nombre et en montants alloués, se concentrent toutefois sur un **nombre restreint d'ONG très bénéficiaires**. En effet, sur les 76 ONG financés, les 15 ONG ayant bénéficié des montants les plus importants représentent 75% des montants alloués à des ONG par le FUH sur la période et 65% des projets. Par ailleurs, ces premières ONG sont toutes des ONG françaises sauf MAG et Save the Children.

Le montant moyen des projets portés par ces ONG très financées est plus important que ceux des autres ONG et sa hausse est davantage marquée sur la période.

Figure 15 Montant moyen par projet financé par le FUH



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

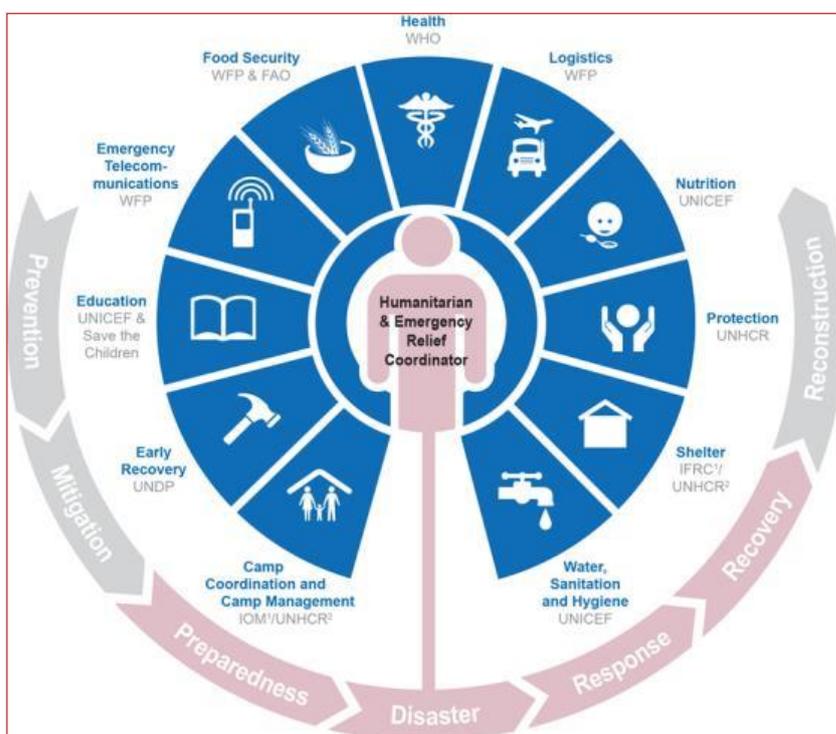
C.1.5 Une intervention sur l'ensemble des domaines d'intervention humanitaire et stabilisation

Afin d'analyser finement les secteurs financés par le FUH, nous avons regroupé les 19 « secteurs » de la base de données fournie par le MEAE en 12, en nous alignant en premier lieu sur la typologie du système de clusters de l'ONU¹ :

¹ Cette typologie est centrée sur l'action humanitaire et ne s'applique que partiellement au contexte de la stabilisation. Par ailleurs, elle est conçue autour d'un découpage par réalisations ne prenant pas bien en compte

- *Protection*, regroupant les intitulés « Déminage », « Protection de l'enfance », « Appui psychosocial », « Droits de l'homme », et les projets ayant trait aux droits de propriété ;
- Santé ;
- *Relèvement précoce*, regroupant les intitulés « Relèvement socio-économique », « Réconciliation » et « Réhabilitation infrastructures » ;
- *Sécurité alimentaire / Nutrition*, regroupant les problématiques d'« Alimentation » et de « Nutrition » ;
- Eau, assainissement et hygiène (WASH) ;
- Éducation ;
- *Logistique*, correspondant aux « Achats et envois de matériel Humanitaire » ;
- Hébergement d'urgence.

Figure 16 Approche par Clusters de l'ONU



Source : <https://www.humanitarianresponse.info/fr/coordination/clusters/what-cluster-approach>

Cette approche étant spécifique aux interventions humanitaires et adaptée au contexte des Nations Unies, il faut également ajouter à ces 8 catégories d'interventions, quatre secteurs supplémentaires spécifiques à l'intervention sur la stabilisation et au fonctionnement du FUH :

- Sécurité ;
- *Gouvernance*, regroupant les secteurs d'intervention « Élection », « Réforme de l'Etat », « Justice » et « Médias » ;

les intervention plus transversales de plus en plus prisées. Des découpages par contribution aux objectifs de développements permettraient une analyse plus poussée mais ne peuvent être construits sans données sur les effets, absentes de la base fournie.

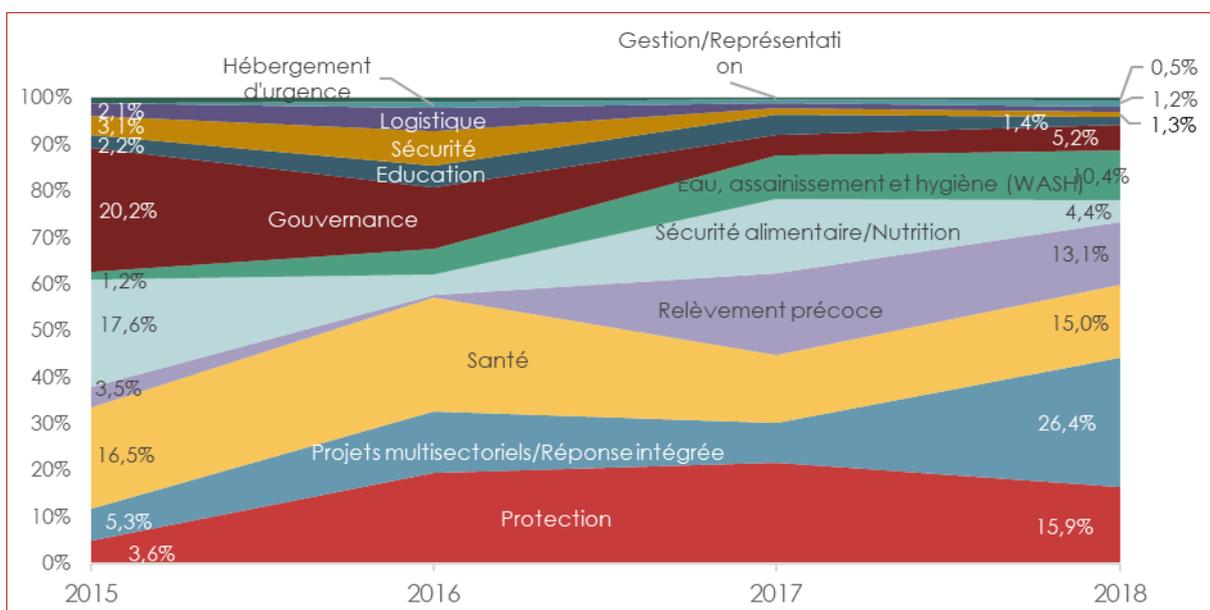
- *Projets multisectoriels/Réponse intégrée*, correspondant aux projets d'urgence incluant une réponse à des problématiques multiples (éducation, alimentation, santé, hébergement...);
- *Gestion/Représentation*, regroupant les dépenses correspondant aux frais de gestion de la MAH et de la MS ainsi qu'aux éventuels frais de représentation/événementiel listés dans la base.

A noter : la répartition des projets financés par le FUH entre ces différentes catégories est effectuée de façon souple par le CDCS qui souligne que la ligne de répartition entre humanitaire et stabilisation peut être mouvante (à la différence d'autres bailleurs comme ECHO par exemple qui tiennent à une séparation nette entre humanitaire et stabilisation). Un projet d'appui psychosocial ou d'éducation peut ainsi, en fonction de sa finalité, être financé par la MAH ou la MS. Cette position pragmatique semble d'ailleurs très appréciée des ONG.

Les « secteurs » étaient complétés pour 70% des interventions au sein de la base de données. Lorsque les intitulés de celles-ci le permettaient, nous avons complété cette dimension par analyse lexicographique (par exemple le projet « Assistance et protection des réfugiés et des migrants en Grèce », sans secteur renseigné initialement, a été intégré aux interventions de « Protection »). Le secteur d'intervention a ainsi pu être déterminé pour 90% des projets financés par le FUH, les 10% restants étant exclus de l'analyse sectorielle (intitulé non assez explicite pour pouvoir catégoriser l'intervention).

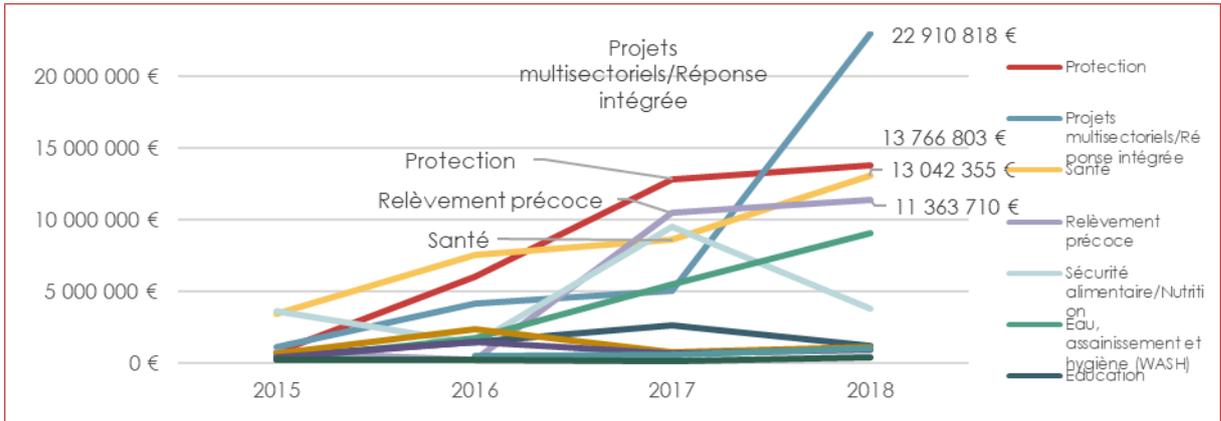
L'importance et les montants alloués à des projets multisectoriels ou de réponse intégrée, agissant simultanément sur diverses thématiques, a fortement augmenté sur la période 2015-2018, passant de 5% des montants à plus de 26%.

Figure 17 Évolution de la part de chaque secteur dans les financements du FUH (2015-2018)



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Figure 18 Montant alloué par le FUH par secteur d'intervention



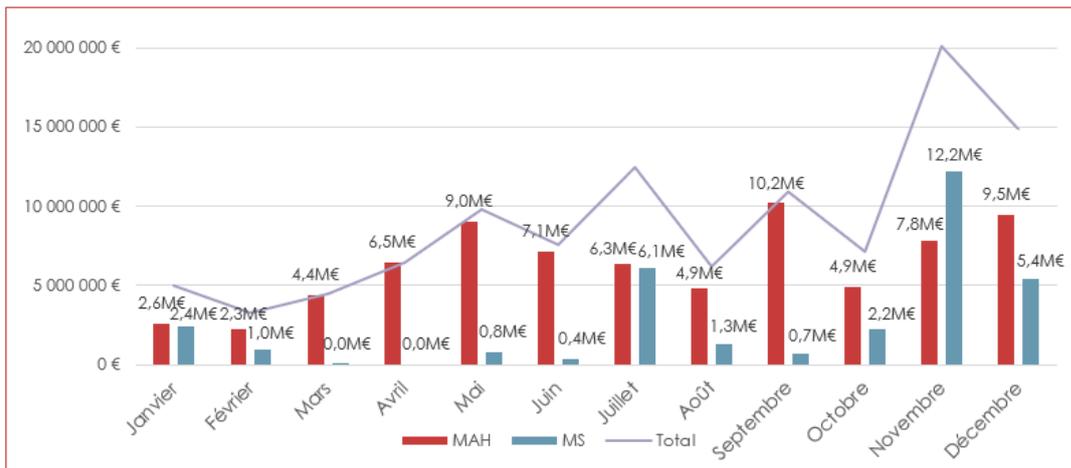
Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

C.1.6 Des interventions aux montants plus importants en fin d'année civile

La base de données fournie par le MEAE mentionne les dates de démarrage des interventions du FUH pour 32% de celles-ci (représentant 54% des montants du FUH). Ces dates permettent de constater une concentration des montants du FUH sur des interventions démarrant en fin d'année. En effet, 50% des interventions pour lesquels le mois de démarrage est renseigné démarrent entre septembre et décembre, avec notamment un pic identifié en novembre, pour la MS plus que pour la MAH, mois de la clôture annuelle budgétaire dans l'administration (des projets représentant plus de 20M€ démarrent en novembre, soit 20 % des montants totaux). Sur la période d'évaluation, cette tendance est particulièrement marquée en 2018, peu marquée en 2017 et n'apparaît pas en 2015 et 2016 (Figure 20).

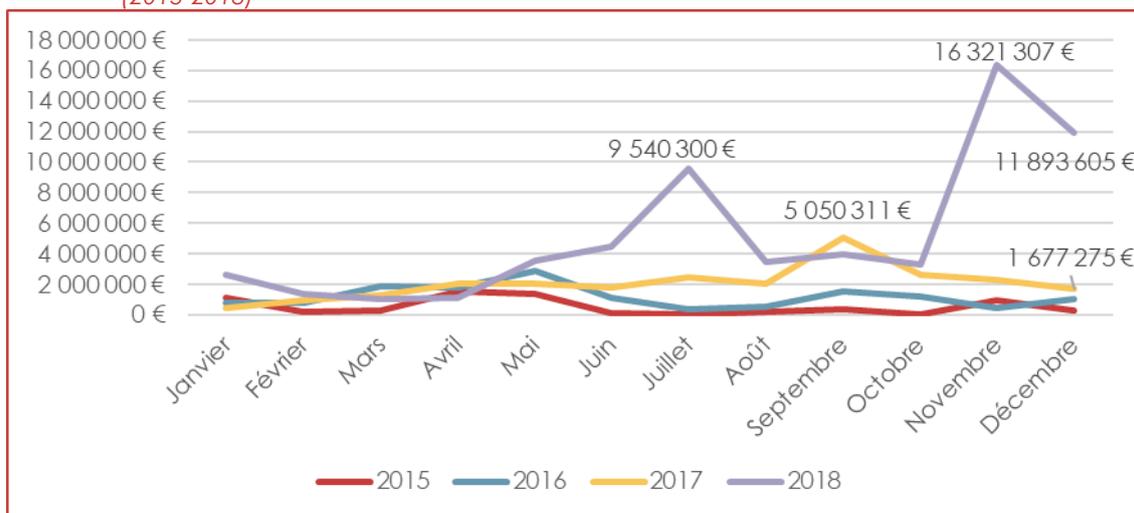
En émettant l'hypothèse d'un court délai entre la signature de la convention entre le CDCS et le bénéficiaire des fonds et le démarrage des projets, nous pouvons émettre l'hypothèse d'une hausse des montants alloués par le FUH en fin d'année civile.

Figure 19 Montants alloués par le FUH selon l'ordonnateur et le mois de démarrage de l'intervention



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

Figure 20 Montants alloués par le FUH par mois de démarrage de l'intervention en fonction des années (2015-2018)



Source : Base FUH 2015-2018 transmise par le MEAE

C.1.7 Comparaison avec les interventions d'ECHO et de l'AAP

Le MEAE a fourni aux évaluateurs des bases de données compilant les interventions d'ECHO entre 2015 et 2017 et de l'AAP entre 2015 et 2018. Le croisement de ces bases permet de constater les éléments suivants :

- Concernant l'AAP : celle-ci intervient dans 38 pays, qui sont tous couverts par le FUH et finance des acteurs souvent également financés par le FUH (64% des acteurs financés par l'AAP sont financés par le FUH). Si l'AAP finance essentiellement des organisations internationales (73% de ses montants), les ONG qu'elles financent le plus sont également de gros bénéficiaires du FUH (ACF, PUI, ACTED, TGH et Solidarités International sont les 5 ONG les plus financées par l'AAP et font partie des ONG les plus financées par le FUH).
- Concernant les financements d'ECHO : ECHO intervient dans 107 pays, couvrant l'ensemble des 57 pays uniques d'intervention du FUH² (à l'exception de la Croatie et de la Slovénie ayant reçu du stock ESOL). 12 ONG sont financées par le FUH et par ECHO sur la période et font toutes partie des 15 ONG les plus financées par le FUH. En moyenne, ces ONG ont reçu entre 2015 et 2017 3,2M€ de la part du FUH et 26,5 de la part d'ECHO, soit 9,4 fois plus. Elles ont reçu ces financements pour des interventions dans 7,4 pays pour le FUH et 11,3 pour ECHO et reçoivent des financements des deux sources dans 3,8 pays d'intervention en moyenne.

² Le financement aux Emirats Arabes Unis du DIHAD et des événements et prestations en France ont été exclus de cette analyse

Annexe D Traitement de l'enquête en ligne SCAC

D.1 Introduction

Le présent document présente le traitement de l'enquête en ligne qui a été réalisée auprès des SCAC des pays dans lesquels le FUH a été mobilisé entre 2015 et 2019.

Cette enquête a été réalisée entre le 12 mars et le 24 avril 2019 (3 relances ont été effectuées).

Le tableau ci-après présentent les réponses collectées pour cette enquête.

Nombre de contacts	Dont nombre de contacts valides* (A)	Nombre de réponses ³	Dont nombre de réponses exploitables** (B)	Taux de réponse (=B/A)	Part des financements FUH représentée par les répondants
38	38	35	20	53%	79% des financements du FUH dans ces pays (157,5 M€)

Le taux de réponse à cette enquête est satisfaisant (compte-tenu notamment du contexte de la pandémie Covid-19 dans lequel a été conduite cette enquête) et peut être utilisé pour l'évaluation. Si 53 % des SCAC sollicités ont répondu, ils représentent les pays dans lesquels 79 % des financements du FUH ont été alloués.

Les sections suivantes retranscrivent les réponses apportées et sont organisées selon le plan de l'enquête :

- Présentation des répondants
- Mise en œuvre du FUH
- Effets du FUH sur les ONG
- Effets du FUH pour l'ambassade
- Complémentarité du FUH avec les autres interventions
- Commentaires des agents de SCAC interrogés sur le FUH

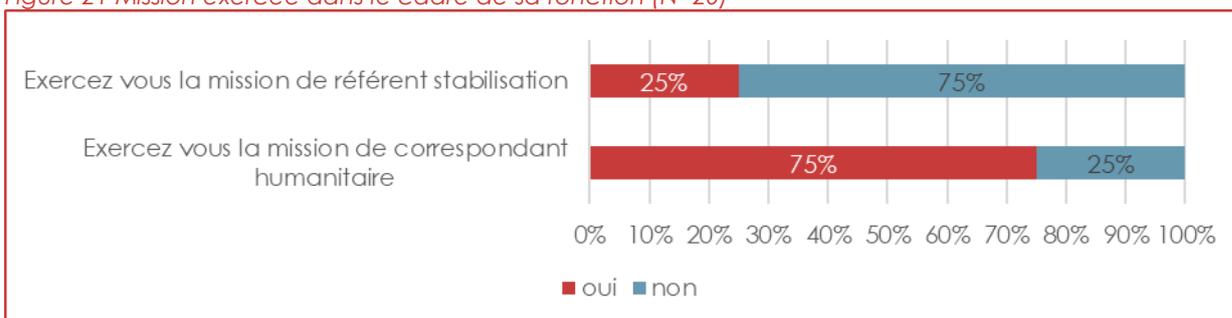
D.2 Présentation des répondants

D.2.1 Missions exercées dans le cadre de sa fonction

75% des répondants (18 agents) déclarent exercer une mission de correspondant humanitaire de l'ambassade, alors que seuls 25% des répondants (6 agents) déclarent être référent stabilisation de l'ambassade.

³ Les SCAC ayant répondu à l'enquête sont les suivants : Bangladesh, Brésil, Equateur, Indonésie, Irak, Jordanie, Laos, Liban, Libye, Madagascar, Niger (en phase de test), Nigéria, RCA (en phase de test), RDC, Syrie, Territoires palestiniens, Turquie, Vanuatu, Venezuela.

Figure 21 Mission exercée dans le cadre de sa fonction (N=20)

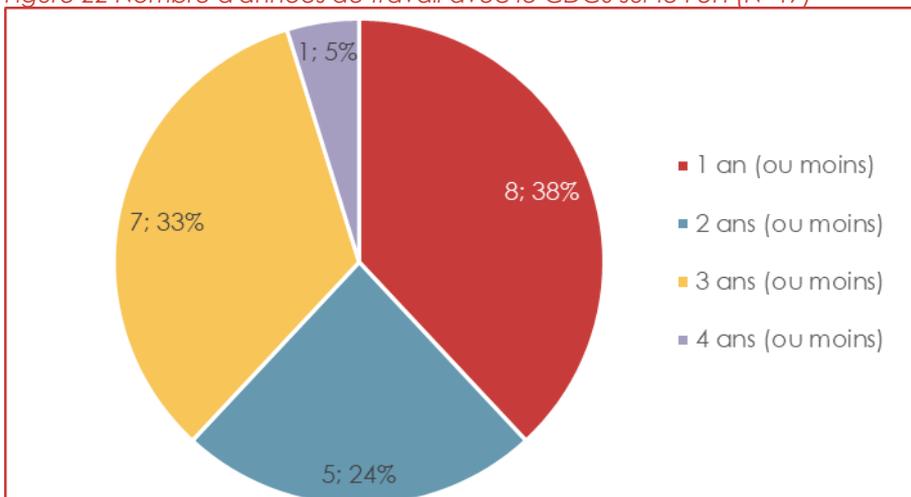


Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

D.2.2 Nombre d'années de travail avec le CDCS sur le FUH

- La majorité des répondants (52%) travaillent avec le CDCS sur le FUH depuis moins de deux ans.
- Seul 1 répondant (5%) a indiqué travailler avec le CDCS sur le FUH depuis 4 ans.

Figure 22 Nombre d'années de travail avec le CDCS sur le FUH (N=17)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

D.3 Mise en œuvre du FUH

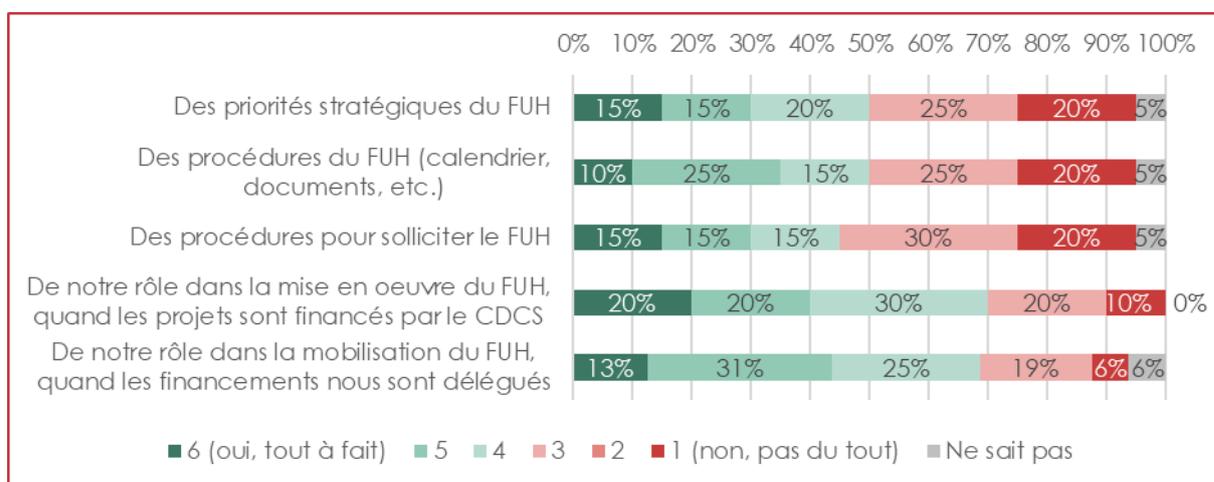
D.3.1 Connaissance du FUH

Une connaissance relative des priorités et des procédures du FUH mais une bonne connaissance du rôle des SCAC dans la procédure

- Les répondants déclarent en majorité (50 %) avoir une bonne connaissance des priorités du FUH, voire très bonne (pour 15 % des répondants). Ils sont 45 % à déclarer une faible connaissance de ces priorités (20% d'entre eux déclarent ne pas du tout connaître les priorités du FUH).
- Les réponses sont sensiblement les mêmes pour le niveau de connaissances des procédures du FUH (calendrier, documents, etc.) 50% des répondants indiquent avoir une bonne, voire très bonne connaissance de ces procédures, quand 44 % indiquent en avoir une faible connaissance, voire ne pas du tout connaître les procédures du FUH (20%).

- 50% des répondants déclarent avoir une faible connaissance des procédures pour solliciter le FUH, en particulier 20% d'entre eux déclarent ne pas du tout connaître les procédures du FUH. 44 % des répondants indiquent en avoir une bonne connaissance des procédures pour solliciter le FUH.
- Les répondants déclarent en grande majorité avoir une bonne, voire une très bonne connaissance de leur rôle dans la mobilisation du FUH (que ce soit quand les projets sont financés par le CDCS ou quand les financements leur sont délégués : 70 % des répondants ont une bonne connaissance de leur rôle quand les projets sont financés par le CDCS et 69 % des répondants ont une bonne connaissance de leur rôle quand les financements leur sont délégués.

Figure 23 Niveau de connaissance du FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

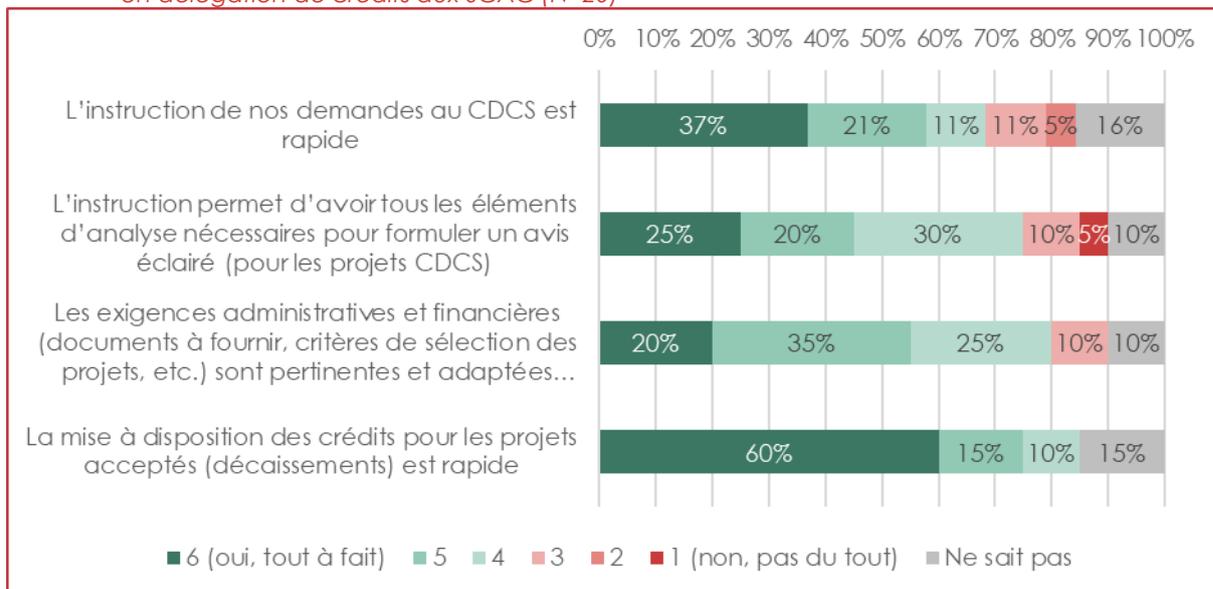
Rappel de la question « Quel est votre niveau de connaissance du FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.3.2 Appréciation sur l'instruction entre les projets financés directement par le CDCS et les projets en délégation de crédits aux SCAC

Une satisfaction élevée de l'instruction et de la sélection des projets soumis au financement du FUH, en particulier en ce qui concerne la rapidité de la mise à disposition des crédits pour les projets acceptés

- Pour 69% des SCAC répondants, l'instruction des demandes au CDCS est rapide.
- Pour 75% des SCAC répondants, l'instruction permet d'avoir tous les éléments d'analyse nécessaires pour formuler un avis éclairé.
- Pour 80% des SCAC répondants les exigences administratives et financières sont pertinentes et adaptées aux projets soumis au FUH.
- Pour 85% des SCAC répondants, la mise à disposition des crédits pour les projets acceptés est rapide.

Figure 24 Appréciation sur l'instruction entre les projets financés directement par le CDCS et les projets en délégation de crédits aux SCAC (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quelle est votre appréciation de l'instruction et de la sélection des projets soumis au financement du FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

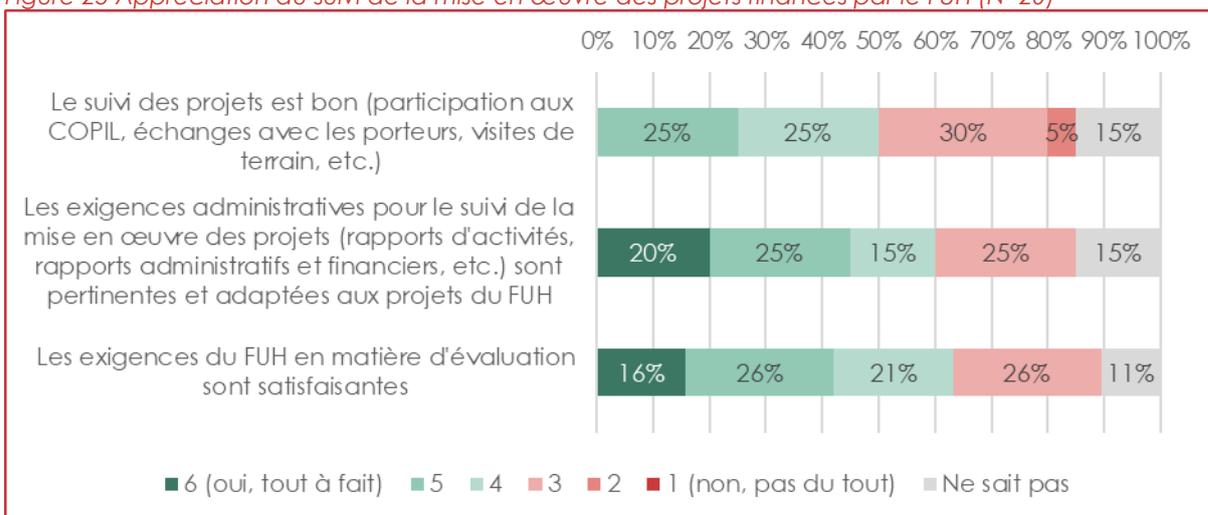
- 33% des répondants ont indiqué avoir une appréciation différente sur l'instruction entre les projets financés directement par le CDCS et les projets en délégation de crédits aux SCAC. Il apparaît de leurs commentaires que les SCAC ont moins de visibilité lorsque les projets sont instruits directement par le CDCS, toutefois leurs ressources humaines limitées peut les amener à favoriser cette modalité de gestion.

D.3.3 Appréciation du suivi de la mise en œuvre des projets financés par le FUH

Une appréciation globalement positive du suivi de la mise en œuvre des projets financés par le FUH :

- Les répondants déclarent en majorité (50 %) une bonne appréciation du suivi des projets. Ils sont 35 % à déclarer une appréciation relativement basse du suivi des projets.
- Les répondants déclarent en grande majorité une bonne, voire une très bonne appréciation des exigences administratives pour le suivi de la mise en œuvre des projets (au total 60% de bonnes appréciations, avec en particulier 20% des répondants ayant une très bonne appréciation de ces exigences). Ils sont 25 % à indiquer avoir une appréciation faible des exigences de suivi. Les conclusions sont similaires en ce qui concerne l'appréciation des exigences du FUH en matière d'évaluation, 63% sont satisfait (16% sont même très satisfait) et 26% ont indiqué une appréciation plus faible.

Figure 25 Appréciation du suivi de la mise en œuvre des projets financés par le FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quelle est votre appréciation du suivi de la mise en œuvre des projets financés par le FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

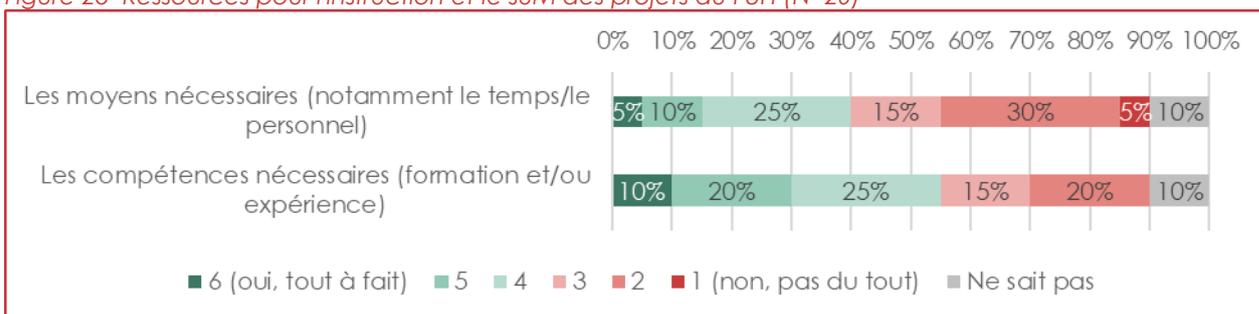
- Un tiers des répondants indiquent faire une différence dans le suivi des projets entre les projets financés directement par le CDCS et les projets en délégation de crédits aux SCAC. Les projets gérés par le CDCS et les projets gérés par les SCAC n'offrent pas la même visibilité aux SCAC et répondent à des besoins différents. Les projets gérés par le CDCS sont davantage focalisés sur de l'urgence avec des grandes ONG que les projets en délégation de crédits, inscrits dans une situation de plus long terme et prenant notamment plus fortement en compte les problématiques de localisation.

D.3.4 Ressources pour l'instruction et le suivi des projets du FUH

Les SCAC répondants indiquent une faible satisfaction quant aux ressources disponibles pour répondre pleinement aux instructions du FUH et pour assurer le suivi des projets.

- Les répondants indiquent en majorité (50%) ne pas disposer des moyens nécessaires pour suivre les instructions et le suivi de projet du FUH. 40% indiquent disposer des moyens nécessaires (5% en sont très satisfait).
- Le bilan diffère concernant les compétences (formation / expérience), la majorité des répondants déclarent disposer des compétences nécessaires pour répondre aux exigences du FUH (55%). Par ailleurs, 35% déclarent ne pas disposer totalement des compétences nécessaires.

Figure 26 Ressources pour l'instruction et le suivi des projets du FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

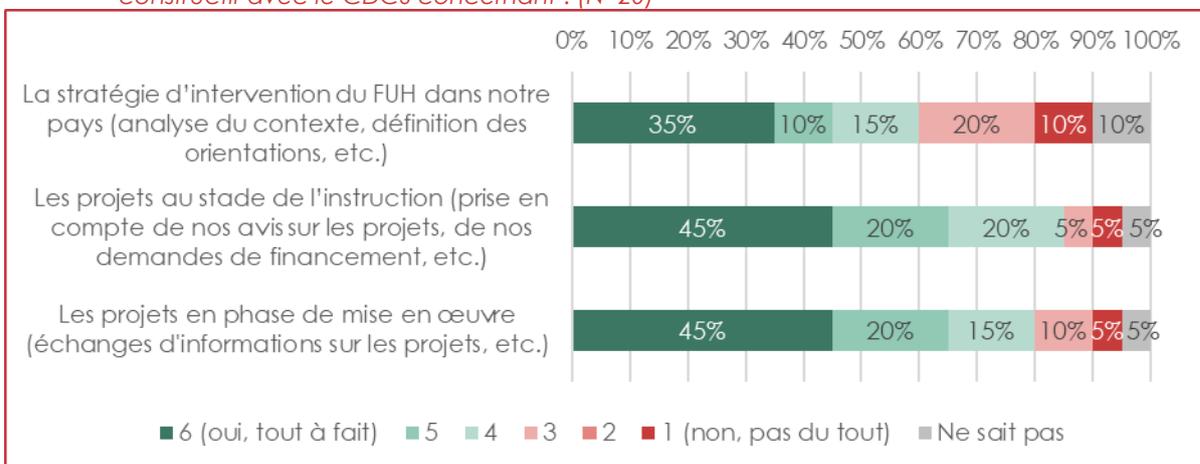
Rappel de la question « Avez-vous les ressources nécessaires pour l'instruction et le suivi des projets du FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.3.5 Appréciation de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH

La majorité des répondants indiquent avoir eu un dialogue constructif avec le CDCS, en particulier concernant la communication autour des projets :

- 60% des répondants indiquent avoir entretenu un dialogue constructif avec le CDCS sur la stratégie d'intervention du FUH dans leur pays. 30% des répondants déclarent une faible satisfaction concernant l'entretien de dialogue constructif avec le CDCS sur la stratégie d'intervention du FUH dans leur pays (10% déclarent ne pas être satisfait du tout du dialogue avec le CDCS sur la stratégie d'intervention du FUH dans leur pays).
- La satisfaction est encore plus marquée concernant la communication autour des projets, que ce soit les projets au stade d'instruction ou ceux en phase de mise en œuvre. 85% des répondants sont satisfaits voire très satisfaits (45%) des dialogues avec le CDCS sur les projets au stade de l'instruction (pour les projets en phase de mise en œuvre au total 80% des répondants indiquent avoir entretenu un dialogue constructif avec le CDCS, en particulier 45% déclarent une très forte satisfaction). 10% des répondants indiquent une faible satisfaction concernant les discussions avec le CDCS sur les projets au stade de l'instruction et 15% pour les projets en phase de mise en œuvre (dont, dans les deux cas, 5% déclarant un total insatisfaction).

Figure 27 Appréciation de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH, dialogue constructif avec le CDCS concernant : (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quelle est votre appréciation de votre relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH ? Nous entretenons un dialogue constructif avec le CDCS sur : » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

- Au sujet de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH, les SCAC répondants saluent unanimement le partage d'information et la réactivité du CDCS. Toutefois, certaines difficultés peuvent être liées au manque de ressources humaines (au CDCS ou au poste) et au manque de formation de certains agents vis-à-vis des problématiques d'urgence.

D.3.6 Pistes d'amélioration pour la mise en œuvre du FUH

- Les recommandations des agents des SCAC répondants pour améliorer la mise en œuvre du FUH s'axent autour de l'augmentation de la formation et du renforcement des capacités en ressources humaines, ainsi que vers une intensification de l'information et de la transparence.

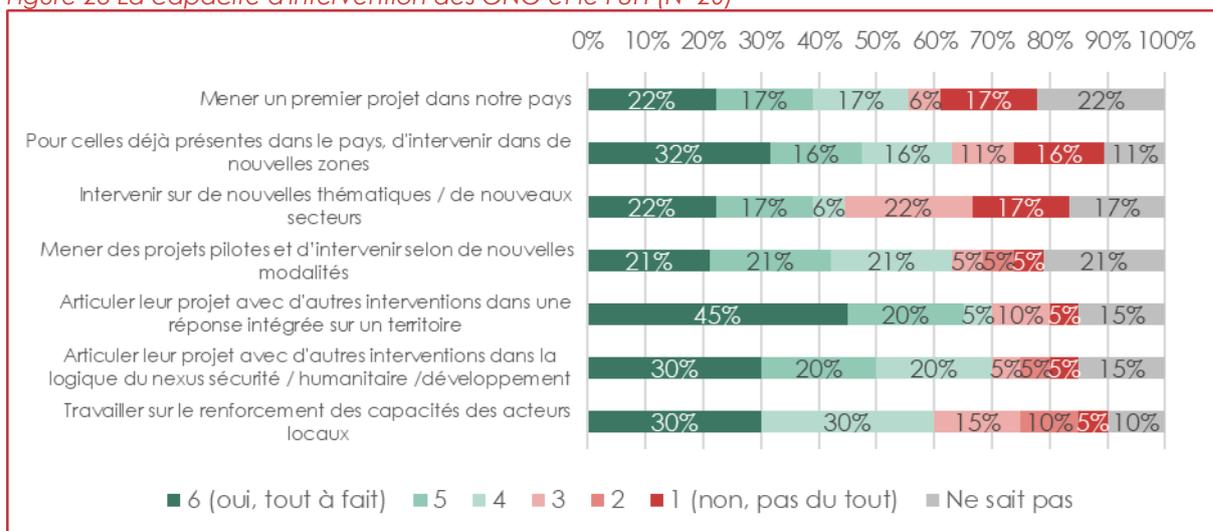
D.4 Effets du FUH sur les ONG

D.4.1 Les effets du FUH sur les capacités d'intervention des ONG dans le pays

Un avis globalement positif concernant les effets du FUH sur les capacités d'intervention des ONG dans le pays, à l'exception de l'effet sur la capacité des ONG à intervenir sur de nouvelles thématiques / nouveaux secteurs qui affiche une appréciation moins positive.

- La majorité des répondants (56%) déclarent que le FUH a permis aux ONG de mener un premier projet du pays de l'agent interrogé. 23% ont plutôt un avis opposé : 6% considèrent que le FUH a peu permis aux ONG de mener un premier projet de leur pays et 17% considèrent que le FUH n'a pas du tout permis cela. Notons qu'une part importante des répondants (22%) a déclaré ne pas savoir si FUH a permis aux ONG de mener un premier projet de leur pays.
- La majorité des répondants (64%) considèrent que le FUH a permis aux ONG déjà présentes dans le pays, d'intervenir dans de nouvelles zones (dont 32% des répondants considérant que cet effet fut très fort). Toutefois, 11% considèrent que le FUH a peu permis aux ONG déjà présentes dans le pays, d'intervenir dans de nouvelles zones et notons qu'une importante minorité (16%) déclare que le FUH n'a pas du tout eu un tel effet.
- Pour 45% des SCAC répondants, le FUH a fortement permis aux ONG d'intervenir sur de nouvelles thématiques / nouveaux secteurs. Quand 39% déclarent que le FUH n'a pas réellement permis cela, en particulier une importante minorité (17%) déclarent que le FUH n'a pas du tout eu un tel effet et 22% déclarent que cet effet est faible.
- Pour 63% des SCAC répondants, le FUH a fortement permis aux ONG de mener des projets pilotes et d'intervenir selon de nouvelles modalités
- Pour 70% des SCAC répondants, le FUH a fortement permis aux ONG d'articuler leur projet avec d'autres interventions dans une réponse intégrée sur un territoire
- Pour 70% des SCAC répondants, le FUH a fortement permis aux ONG d'articuler leur projet avec d'autres interventions dans la logique du nexus sécurité / humanitaire / développement.
- Pour 60% des SCAC répondants, le FUH a fortement permis aux ONG de travailler sur le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Figure 28 La capacité d'intervention des ONG et le FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

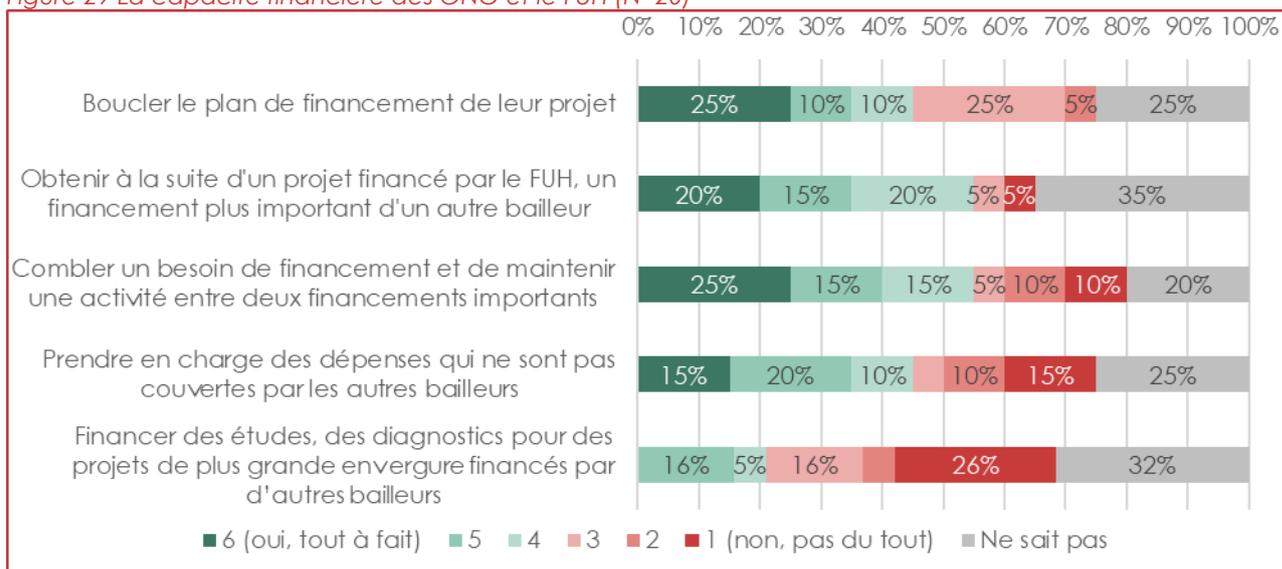
Rappel de la question *Quels sont les effets du FUH sur les ONG locales, françaises et internationales ?* (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.4.2 Les effets du FUH sur les capacités financières des ONG

Des effets sur les capacités financières des ONG nuancés, avec une part importante de répondants ayant indiqué ne pas savoir si le FUH a impacté les capacités financières des ONG :

- Pour 45% des SCAC répondants, le FUH a permis aux ONG de boucler le plan de financement de leur projet
- Pour 55% des SCAC répondants, le FUH a permis aux ONG d'obtenir à la suite d'un projet financé par le FUH, un financement plus important d'un autre bailleur
- Pour 45% des SCAC répondants, le FUH a permis aux ONG de combler un besoin de financement et de maintenir une activité entre deux financements importants.
- Pour 45% des SCAC répondants, le FUH a permis aux ONG de prendre en charges des dépenses qui ne sont pas couvertes par les autres bailleurs
- Seul 21% des SCAC répondants déclarent que le FUH aurait permis au ONG de financer des études, des diagnostics pour des projets de plus grande envergure financés par d'autres bailleurs. Notons que pour 33% des répondants cet effet est totalement inexistant.

Figure 29 La capacité financière des ONG et le FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

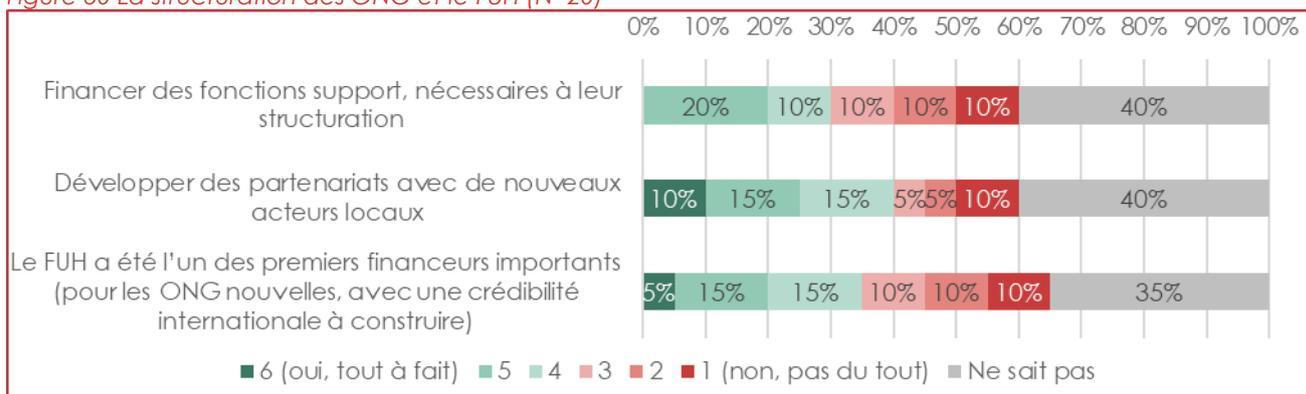
Rappel de la question «Quels sont les effets du FUH sur les ONG locales, françaises et internationales ?» (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.4.3 Les effets du FUH sur la structuration des ONG

Des effets sur la structuration des ONG nuancés, avec une part importante de répondants ayant indiqué ne pas savoir si le FUH a impacté la structuration des ONG :

- Une part très importante a indiqué ne pas savoir si le FUH a impacté la structuration des ONG (pour chaque sous-question, la part de répondants n'ayant pas apporté de réponse se situe entre 35 et 40%).
- Une part importante des répondants (30%) considère que le FUH n'a pas réellement permis aux ONG de financer des fonctions support, nécessaires à leur structuration, dont 10% considérant une absence totale de cet effet. 30% des répondants indiquent que le FUH a permis au ONG de financer des fonctions support, nécessaires à leur structuration.
- 40% des répondants indiquent que le FUH a permis aux ONG de développer des partenariats avec de nouveaux acteurs locaux. D'un autre côté, 20% des répondants déclarent que le FUH n'a pas réellement permis aux ONG de développer des partenariats avec de nouveaux acteurs locaux (voire pas du tout pour 6% d'entre eux).
- 30% des répondants ne considèrent pas que le FUH a été l'un des premiers financeurs importants (pas du tout pour 13% d'entre eux). Toutefois, 35% des répondants indiquent que le FUH a été l'un des premiers financeurs importants.

Figure 30 La structuration des ONG et le FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question «Quels sont les effets du FUH sur les ONG locales, françaises et internationales ?» (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.4.4 Illustrations des répondants sur la question des effets du FUH sur les ONG

- Sur la question des effets du FUH sur les ONG, les SCAC répondant considèrent que le développement du FUH intensifie son utilité pour les ONG notamment en tant que référence ou garantie pour faire le lien avec d'autres bailleurs ou lancer des projets. Toutefois, sa relative modestie limite ces effets.
- Selon les SCAC interrogés, les effets les plus importants pour les associations de la société civile locale sont l'apport d'activité, et son renforcement des capacités locales dans le développement des projets financés par le FUH.
- Les différences d'effets sur les ONG entre les projets humanitaire et stabilisation indiquées par les SCAC répondants sont leur durée et la possibilité d'orientation du projet, qui est plus importante dans le cadre de la stabilisation, qui s'inscrit dans un contexte stratégique plus flexible.

D.4.5 Recommandations concernant le rôle du FUH auprès des ONG

- Les recommandations pour renforcer les effets du FUH sur les ONG faites par les SCAC répondants s'orientent autour d'une demande d'augmentation de sa capacité et de sa visibilité tout en conservant l'adaptabilité de l'outil.

D.5 Effets du FUH pour l'ambassade

D.5.1 Effets du FUH pour l'ambassade en termes de visibilité

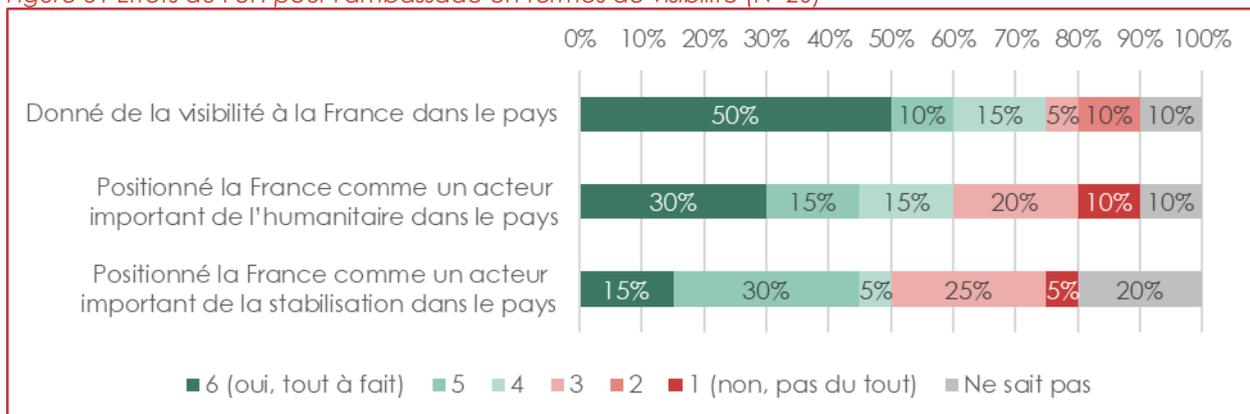
Une appréciation globalement positive des effets du FUH pour l'ambassade en termes de visibilité en particulier en ce qui concerne la visibilité de la France dans le pays.

- Les répondants indiquent en grande majorité (75 %) que le FUH a fortement accru la visibilité de la France dans le pays, voire très fortement accru (50%). Ils sont 15 % à penser que le FUH n'a pas réellement permis de donner de la visibilité à la France dans le pays.
- Les répondants indiquent en majorité (60 %) que le FUH a plutôt permis de positionner la France comme un acteur important de l'humanitaire dans le pays (30%), voire très fortement (30%). Ils sont tout de même 20 % à penser que le FUH n'a pas réellement permis de positionner la France comme un acteur important de l'humanitaire dans le pays et 10%

des répondants déclarent que le FUH n'a pas du tout permis de positionner la France comme un acteur important de l'humanitaire dans le pays.

- 50 % des répondants ont une appréciation positive de l'effet du FUH sur la position de la France comme acteur important de la stabilisation dans le pays, parmi eux 15% considèrent que le FUH a fortement contribué à cela. 30% des répondants indiquent un faible effet du FUH sur la position de la France comme acteur important de la stabilisation dans le pays, voire une absence d'effet pour 5% d'entre eux.

Figure 31 Effets du FUH pour l'ambassade en termes de visibilité (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

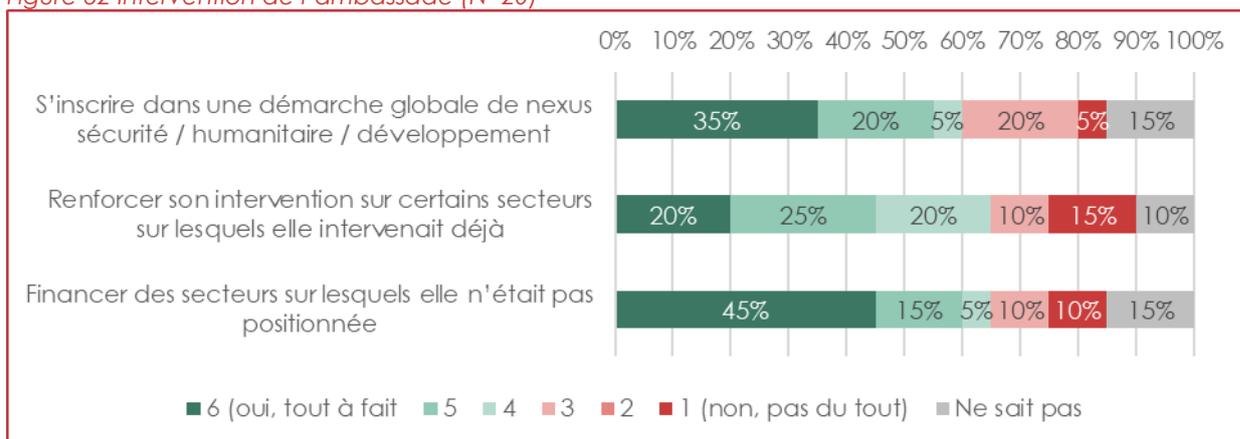
Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour l'ambassade ? Dans notre pays, le FUH a ... » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.5.2 Effets du FUH pour l'ambassade en termes d'intervention de l'ambassade

Une appréciation globalement positive des effets du FUH pour l'ambassade en termes d'intervention de l'ambassade :

- Les répondants indiquent en majorité (60 %) que le FUH a permis à l'ambassade de s'inscrire dans une démarche globale de nexus sécurité / humanitaire / développement (et même très fortement selon 35% des répondants). Ils sont 20 % à penser que le FUH n'a pas réellement permis à l'ambassade de s'inscrire dans une démarche globale de nexus sécurité / humanitaire / développement, et 5% déclarent que le FUH n'a pas du tout permis cela.
- Les répondants indiquent en majorité (65 %) que le FUH a permis à l'ambassade de renforcer son intervention sur certains secteurs sur lesquels elle intervenait déjà (et même très fortement selon 20% des répondants). Ils sont 10 % à penser que le FUH n'a pas réellement permis à l'ambassade de renforcer son intervention sur certains secteurs sur lesquels elle intervenait déjà, voire pas du tout pour 15%.
- Les répondants indiquent en majorité (65 %) que le FUH a permis à l'ambassade de financer des secteurs sur lesquels elle n'était pas positionnée (et même très fortement selon 45 % des répondants). Ils sont 20 % à penser que le FUH n'a pas réellement permis à l'ambassade de financer des secteurs sur lesquels elle n'était pas positionnée (13 %), et 13 % à déclarer une absence totale d'un tel effet.

Figure 32 Intervention de l'ambassade (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

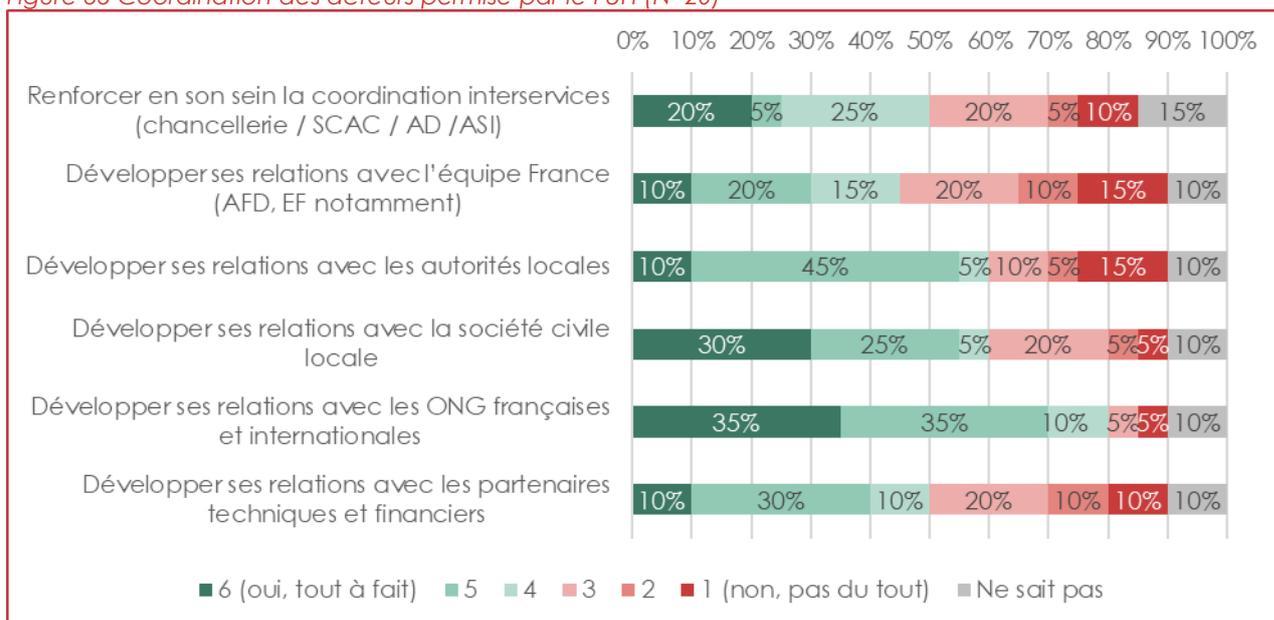
Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour l'ambassade ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.5.3 Effets du FUH pour l'ambassade en termes de coordination des acteurs

Une vision globalement positive du rôle du FUH dans le renforcement de la coordination des acteurs, à l'exception des relations avec l'équipe France (AFD, EF notamment) pour qui les résultats indiquent une moins forte hausse de coordination :

- Pour 50 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement en interne de la coordination interservices.
- Pour 45 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement des relations avec l'équipe France.
- Pour 60 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement des relations avec les autorités locales.
- Pour 60 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement de la société civile locale.
- Pour 80 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement des relations avec les ONG françaises et internationales.
- Pour 50 % des SCAC répondants, le FUH a fortement permis un renforcement des relations avec les partenaires techniques et financiers.

Figure 33 Coordination des acteurs permise par le FUH (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour l'ambassade ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.5.4 Illustrations et recommandations des répondants sur la question des effets du FUH sur les ambassades

- Sur la question de l'impact du FUH sur les ambassades, les SCAC répondant soulignent la limitation de leurs moyens et la gestion à flux tendu des projets humanitaires, ne permettant pas de modification pérenne et structurée de leur organisation. Toutefois le FUH a un impact dans la collaboration entre services (chancellerie, SCAC, SSI, CDCS).
- Les recommandations des agents répondants pour renforcer les effets du FUH pour l'Ambassade s'orientent autour d'une clarification des rôles de chaque partie prenante, ainsi que d'une demande de programmation des financements et de renforcement du lien avec l'ambassade dans la sélection des projets financés.

D.6 Complémentarité du FUH avec les autres interventions

D.6.1 Complémentarité du FUH avec les autres interventions

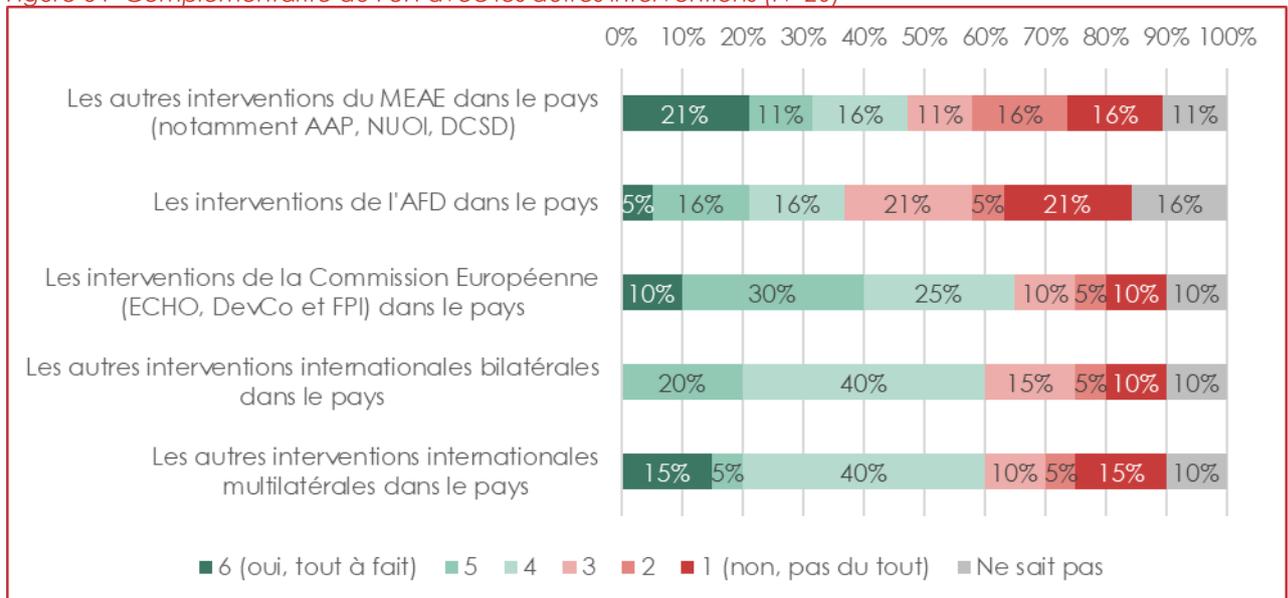
Une bonne complémentarité du FUH avec les interventions de la Commission européenne, les interventions internationales bilatérales dans le pays ainsi que les interventions multilatérales dans le pays, mais une complémentarité plus faible avec les autres interventions du MEAE ainsi que les interventions de l'AFD dans le pays :

- Concernant les autres interventions du MEAE ainsi que les interventions de l'AFD dans le pays, la part importante des répondants indiquent une faible complémentarité (43% en ce qui concerne le MEAE et 47% en ce qui concerne l'AFD), avec une part élevée indiquant l'absence totale de complémentarité (16% pour le MEAE et 21% pour l'AFD). Toutefois, 48% des répondants indiquent une bonne complémentarité entre le FUH et les autres

interventions du MEAE dans le pays (dont 21% déclarent une très bonne complémentarité). Ce taux est bien plus faible concernant la complémentarité avec les interventions de l'AFD, 37% des répondants indiquent qu'il y a une bonne complémentarité entre le FUH et les interventions de l'AFD dans le pays (dont 5% ayant déclaré une très forte complémentarité)

- Les réponses sont sensiblement différentes en ce qui concerne la complémentarité du FUH avec les interventions de la Commission européenne, les interventions internationales bilatérales dans le pays ainsi que les interventions multilatérales dans le pays. Dans les 3 cas, la majorité des répondants indiquent une forte complémentarité (respectivement 65%, 60% et 60%) voire très forte avec les interventions de la Commission Européenne dans le pays (10%) et avec les autres interventions internationales multilatérales dans le pays (15%). Toutefois, une part non négligeable des répondants indiquent un manque de complémentarité : 35% en ce qui concerne les interventions de la Commission Européenne (dont 10% indiquant une absence totale de complémentarité), 30% pour les autres interventions internationales bilatérales dans le pays (dont 10% indiquant une absence totale de complémentarité), et 30% également pour les autres interventions internationales multilatérales dans le pays (dont 15% indiquant une absence totale de complémentarité).

Figure 34 Complémentarité du FUH avec les autres interventions (N=20)



Source : Enquête en ligne auprès des SCAC administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Les interventions du FUH sont-elles articulées avec les autres interventions dans le pays ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

D.6.2 Facteurs facilitant l'articulation entre le FUH et les autres financements selon les agents de SCAC interrogés.

- Les répondants ont indiqué que les facteurs facilitant l'articulation entre le FUH et les autres financements étaient notamment la taille des financements FUH qui peut en faire un outil de coordination, pivot entre d'autres financeurs. Toutefois ces autres financeurs sont centraux, en particulier les Nations Unies, pour la bonne coordination en zone de crise et le rôle du FUH apparaît limité sur cette dimension.

D.6.3 Difficultés rencontrées en termes d'articulation entre le FUH et d'autres financements

- 6 répondants ont indiqué avoir rencontré des difficultés en termes d'articulation entre le FUH et d'autres financements. Leurs difficultés concernent notamment un manque de coordination, et d'articulation entre le FUH et les financements de l'AAP, de NUOI ou de l'AFD.

D.6.4 Recommandations pour renforcer l'articulation du FUH avec les autres interventions dans le pays

- Les recommandations des répondants pour renforcer l'articulation du FUH avec les autres interventions dans le pays concernent le renforcement de la coordination de l'approche avec la direction géographique et le développement des ressources humaines spécialisées dans les postes.

D.7 Commentaires libres des agents de SCAC répondants

- Les agents des SCAC interrogés ont également fourni des commentaires libres conclusifs concernant le FUH. L'outil apparaît pertinent sur les zones de crises (notamment à Gaza), et sa flexibilité et son adaptabilité apparaissent très utiles. Toutefois, les SCAC déplorent des manques de moyens et des besoins de formation pouvant être traités notamment par une augmentation de la coordination (avec l'AFD et avec Minka) et une amélioration de la visibilité des fonds disponibles (financement dans la durée). Les crises paraissent par ailleurs s'intensifier en raison de la situation sanitaire actuelle.

Annexe E Traitement de l'enquête en ligne ONG

E.1 Introduction

Le présent document présente le traitement de l'enquête en ligne qui a été réalisée auprès des ONG des pays dans lesquels le FUH a été mobilisé ou qui ont mobilisé le FUH entre 2015 et 2019.

Cette enquête a été réalisée entre le 12 mars et le 1^{er} mai 2019 (trois relances ont été menées).

Le tableau ci-après présentent les réponses collectées pour cette enquête

Nombre de contacts	Dont nombre de contacts valides* (A)	Nombre de réponses ⁴	Dont nombre de réponses exploitables** (B)	Taux de réponse (=B/A)	Part des financements FUH représentée par les répondants
75 ONG (133 contacts)	74 ONG (127 contacts)	72	37	50% (une réponse par ONG demandée)	53% des financements alloués aux ONG (76M€/144,5M€)

Le taux de réponse à l'enquête (50%) apparaît comme satisfaisant étant données les circonstances sanitaires en cours durant sa période d'administration. En effet, les ONG répondantes représentent 53% des financements alloués aux ONG et 12 des 15 ONG les plus financés par le FUH entre 2015 et 2018 ont contribué à l'enquête.

Les sections suivantes retranscrivent les réponses apportées et sont organisées selon le plan de l'enquête :

- Présentation des répondants ;
- Mise en œuvre du FUH ;
- Effets du FUH sur les ONG ;
- Complémentarité avec d'autres financements (humanitaire ou stabilisation) ;
- Relation avec le CDCS ;
- Instances de coordination humanitaire et stabilisation ;
- Remarques générales.

E.2 Présentation des répondants

50% des ONG financées par le FUH entre 2015 et 2018 ont répondu à l'enquête électronique. Celles-ci sont représentatives de l'ensemble des ONG financées par le FUH, et sont de tailles, de secteurs et de zones d'intervention diverses.

⁴ Les ONG ayant répondu à l'enquête sont les suivantes : Action Contre la Faim, ALIMA, ASPA, ASML, Medina, Blumont, CARE, Chaîne de l'Espoir, FIDH, Electriciens Sans Frontières, Fondation Saint Irénée, For Yemen Foundation, Guilde européenne du Raid, HAMAP, Handicap International (en phase de test), HumaniTerra, International Medical Corps, Medair, Médecins du Monde, Medical Training Innovation – MTI, Oxfam, Promediation, PUI, SAMS, Save the Children, Search for Common Ground, Secours Catholique, Secours Islamique, Seed, SIF, Solidarités International, SOS Sahel, SPF, Triangle Génération Humanitaire

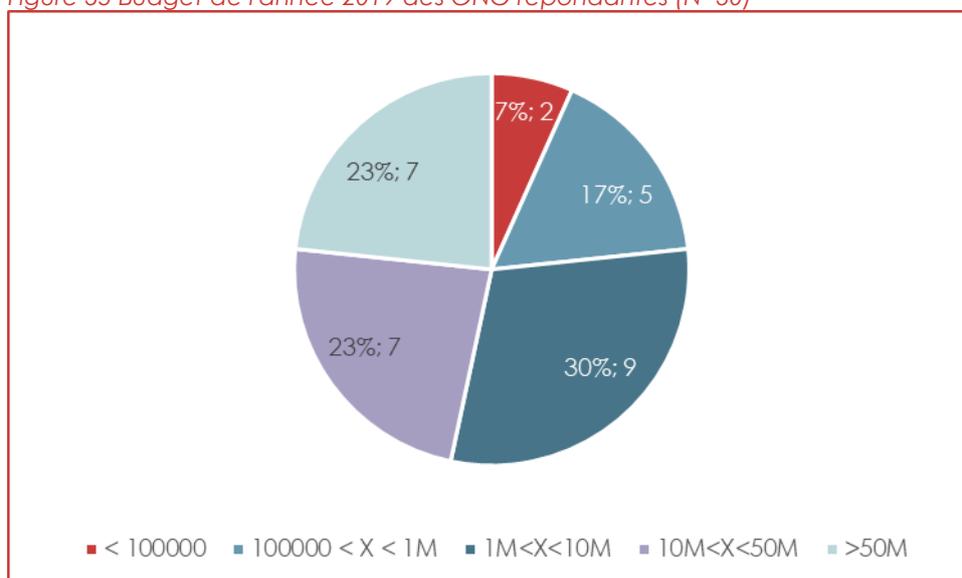
Nous avons initialement envisagé un traitement différencié par taille d'ONG. Toutefois, si le taux de réponse à l'enquête est satisfaisant, la taille de l'échantillon de répondants n'apparaît pas comme suffisamment significatif (seules 2 ONG au budget inférieur à 100k€) pour permettre une telle analyse.

E.2.1 Budget des ONG répondantes pour l'année 2019

Les ONG répondantes ont en moyenne déclaré un budget 2019 de 44 M€. Cette moyenne est cependant gonflée par le haut de la distribution, en particulier par une ONG déclarant un budget pour 2019 de 307 M €. La majorité des ONG répondantes (54%) déclarent un budget 2019 inférieur à 10 millions d'euros.

- 7% des ONG répondantes ont déclaré un budget 2019 inférieur à 100 000 euros (soit 2 ONG) ;
- 17% des ONG répondantes ont déclaré un budget 2019 compris entre 100 000 et 1 millions d'euros (soit 5 ONG) ;
- 30% des ONG répondantes ont déclaré un budget 2019 compris entre 1 million et 10 millions d'euros (soit 9 ONG) ;
- 23% des ONG répondantes ont déclaré un budget 2019 compris entre 10 millions et 50 millions d'euros (soit 7 ONG) ;
- 23% des ONG répondantes ont déclaré un budget 2019 compris supérieur à 50 millions d'euros (soit 7 ONG) dont 5 ONG avec un budget déclaré supérieur à 100 millions d'euros.

Figure 35 Budget de l'année 2019 des ONG répondantes (N=30)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

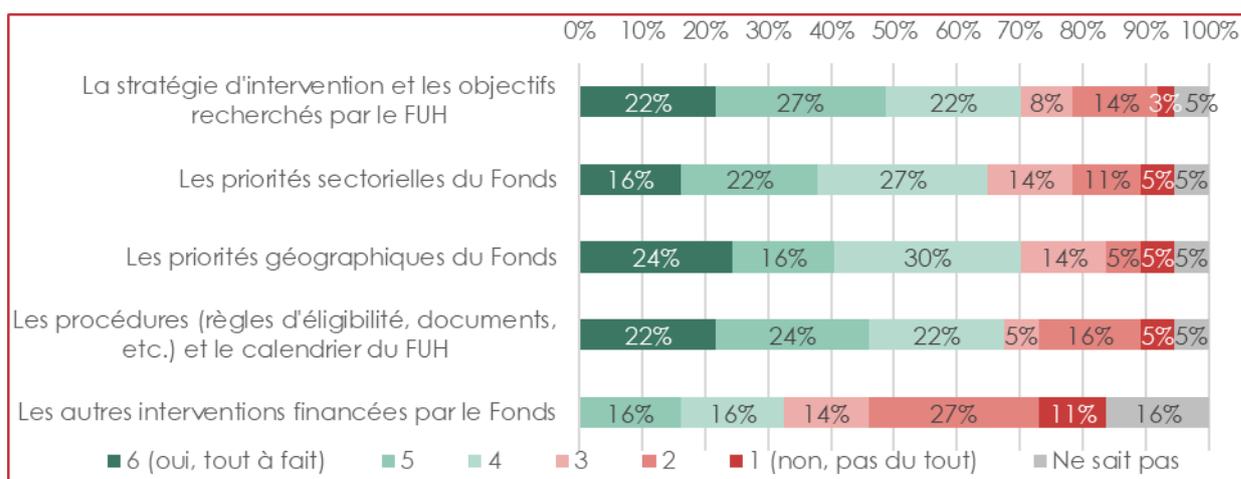
E.3 Mise en œuvre du FUH

E.3.1 Connaissance du FUH

Une connaissance relative des priorités et des procédures du FUH mais une bonne connaissance du rôle des ONG dans la procédure

- Les répondants déclarent en majorité (70 %) avoir une bonne connaissance de la stratégie d'intervention et des objectifs recherchés par le FUH, voire très bonne (pour 15 % d'entre eux). Ils sont 25 % à déclarer une faible connaissance de la stratégie d'intervention et des objectifs recherchés par le FUH (dont 3% déclarant ne pas du tout connaître cela).
- Les réponses sont sensiblement les mêmes pour le niveau de connaissances des priorités sectorielles du fonds, 65% des répondants indiquent avoir une bonne, voire très bonne connaissance de ces priorités, quand 30 % indiquent en avoir une faible connaissance (dont 5% déclarant ne pas du tout connaître ces priorités).
- 70% des répondants déclarent avoir une bonne connaissance des priorités géographiques, en particulier 24% d'entre eux déclarent avoir une très bonne connaissance de ces priorités. 24 % des répondants indiquent en avoir une faible connaissance des procédures pour solliciter le FUH (dont 5% déclarant ne pas du tout connaître ces priorités).
- 66% des répondants déclarent avoir une bonne connaissance des procédures et du calendrier du FUH dont 24% déclarant une très bonne connaissance.
- Seuls 32% des répondants déclarent une bonne connaissance des autres interventions financées par le fonds. La majorité (52%) déclarent une faible connaissance, avec en particulier 11% déclarant ne pas du tout connaître les autres interventions financées par le fonds.

Figure 36 Niveau de connaissance du FUH (N=37)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

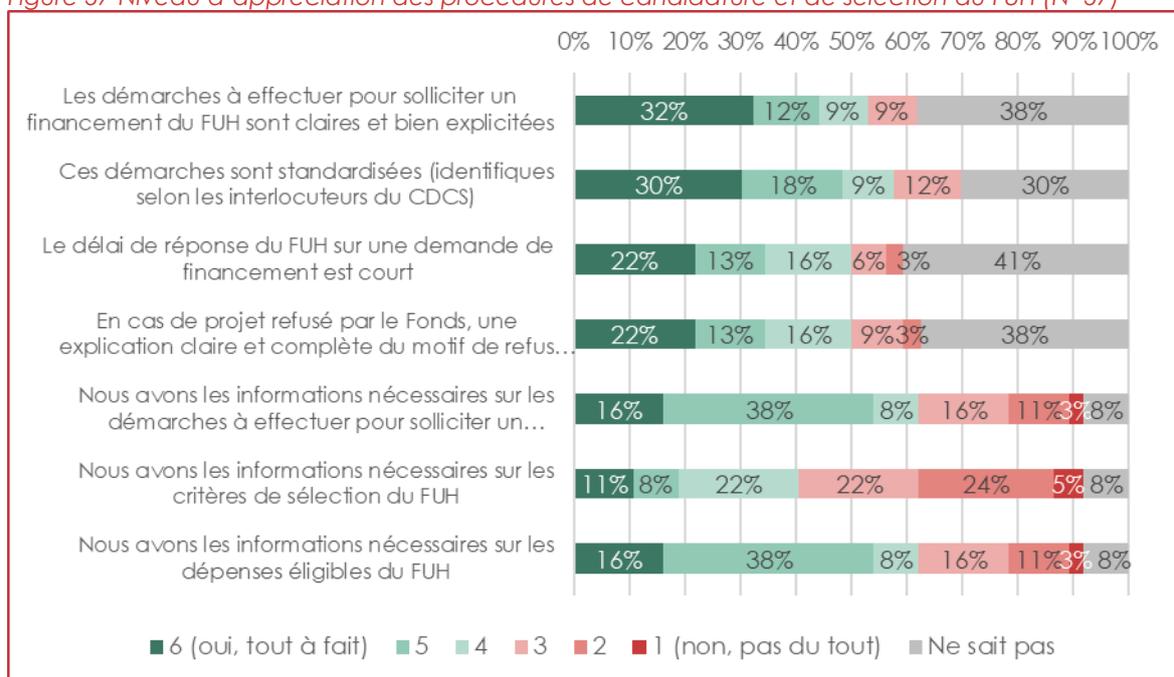
Rappel de la question « Quelle est votre connaissance du FUH ? Nous connaissons bien : » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.3.2 Appréciation des procédures de candidature et de sélection du FUH

- Pour 53% des répondants les démarches à effectuer pour solliciter un financement du FUH sont claires et bien explicitées. 38% des répondants ont déclaré ne pas savoir si les démarches à effectuer pour solliciter un financement du FUH sont claires et bien explicitées.
- 57% des répondants déclarent que ces démarches sont standardisées. 30% des répondants ont déclaré ne pas savoir si ces démarches sont standardisées ou non.

- Pour 50% des répondants, le délai de réponse du FUH sur une demande de financement est court. 41% des répondants ont déclaré ne pas savoir.
- 50% des répondants déclarent qu'en cas de projet refusé par le fonds une explication claire et complète du motif du refus est fournie. 38% des répondants ont déclaré ne pas savoir.
- 62% des répondants déclarent avoir les informations nécessaires sur les démarches à effectuer pour solliciter un financement du FUH.
- 40% des répondants déclarent avoir les informations nécessaires sur les critères de sélection du FUH.
- 62% des répondants déclarent avoir les informations nécessaires sur les dépenses éligibles du FUH.

Figure 37 Niveau d'appréciation des procédures de candidature et de sélection du FUH (N=37)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quelle est votre appréciation des procédures de candidature et de sélection du FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.3.3 Appréciation des procédures pour la mise en œuvre des projets financés par le FUH

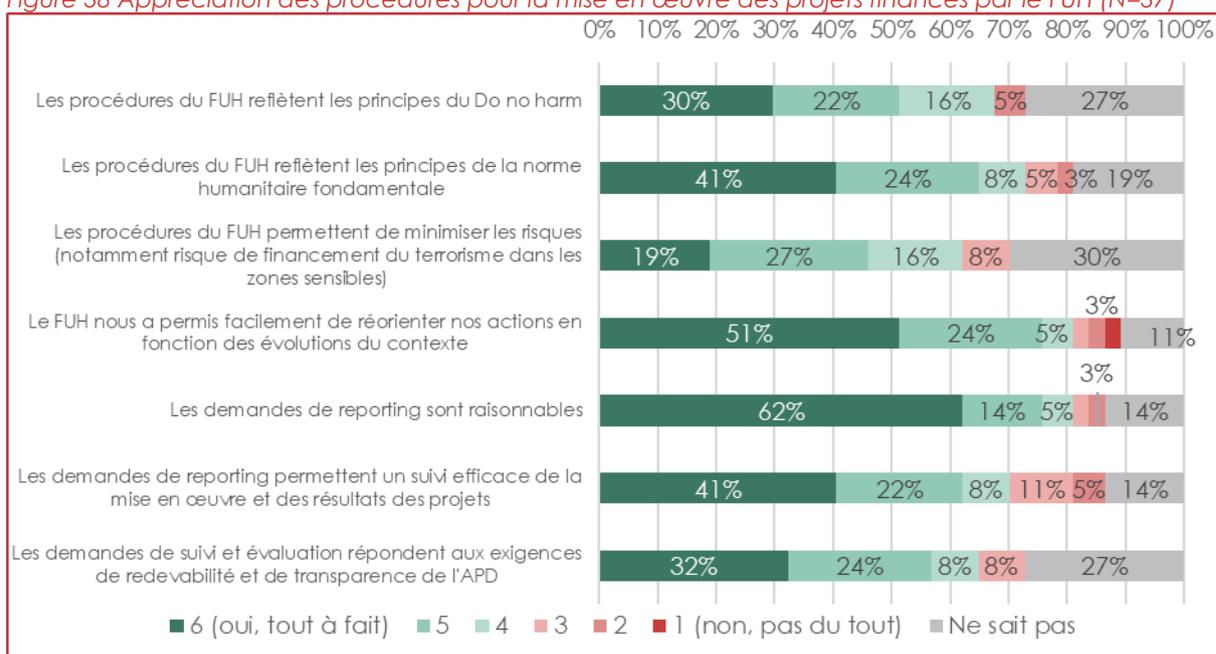
Une bonne appréciation des procédures pour la mise en œuvre des projets financés par le FUH

- 68% des répondants déclarent que les procédures du FUH reflètent bien les principes du Do no harm (dont 30% affichant une très forte satisfaction). Notons qu'une part importante des répondants (27%) a indiqué ne pas savoir si les procédures du FUH reflètent bien les principes du Do no harm.
- 73% des répondants déclarent que les procédures du FUH reflètent bien les principes de la norme humanitaire fondamentale (dont 41% affichant une très forte satisfaction). Une part

importante des répondants (19%) a indiqué ne pas savoir si les procédures du FUH reflètent bien les principes de la norme humanitaire fondamentale.

- 62% des répondants déclarent que les procédures du FUH permettent de minimiser les risques (notamment le risque de financement du terrorisme dans les zones sensibles). Parmi ceux-ci, 19% déclarent que cet effet est très important. Toutefois, une part importante des répondants (30%) a indiqué ne pas savoir si les procédures du FUH permettent de minimiser les risques.
- 80% des répondants déclarent que les procédures du FUH leur ont permis facilement de réorienter leurs actions en fonction des évolutions du contexte (dont 51% affichant une très forte satisfaction).
- 81% des répondants déclarent que les demandes de reporting sont raisonnables (dont 62% affichant une très forte satisfaction).
- 71% des répondants déclarent que les demandes de reporting permettent un suivi efficace de la mise en œuvre et des résultats des projets (dont 41% affichant une très forte satisfaction).
- 64% des répondants déclarent que les demandes de suivi et évaluation répondent aux exigences de redevabilité et de transparence de l'APD (dont 32% affichant une très forte satisfaction).

Figure 38 Appréciation des procédures pour la mise en œuvre des projets financés par le FUH (N=37)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

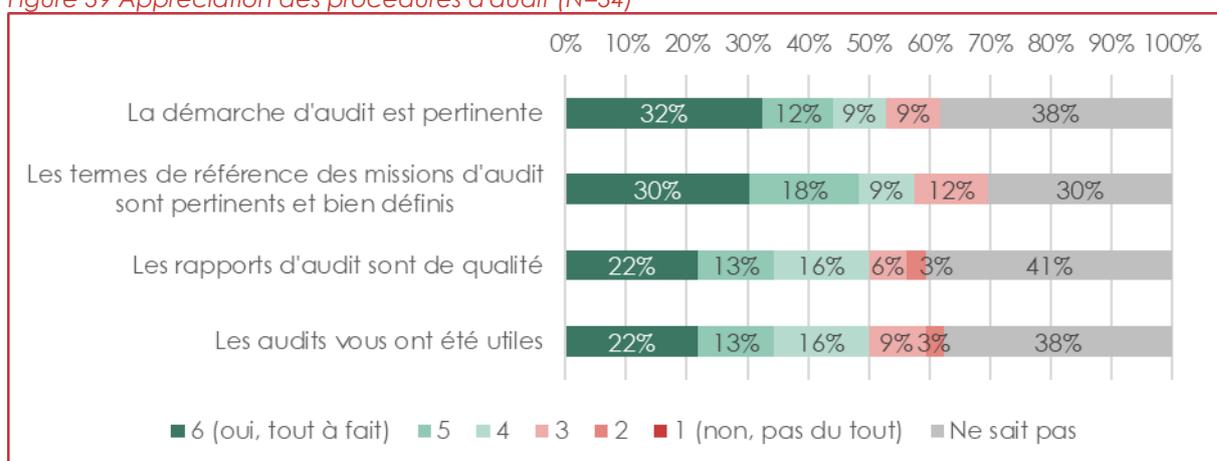
Rappel de la question « Quelle est votre appréciation des procédures pour la mise en œuvre des projets financés par le FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.3.4 Appréciation des procédures d'audit

Une très forte satisfaction des ONG vis-à-vis des procédures d'audit (pour les quelques-unes les connaissant)

- 53% des répondants déclarent que la démarche d'audit leur apparaît pertinente. Si une part substantielle des répondants (entre 30% et 41%) a déclaré ne pas savoir s'ils sont satisfaits des procédures d'audit, la part des répondants déclarant une appréciation faible ne dépasse jamais 12%. Il est probable que cette forte part de répondants n'ayant pas répondu à ces questions n'aient pas subi d'audits.
 - 57% des répondants déclarent que les termes de référence des missions d'audit sont pertinents et bien définis (83% des ONG n'ayant pas répondu 'Ne sait pas' à la question).
 - 50% des répondants déclarent que les rapports d'audit sont de qualité (85% des ONG n'ayant pas répondu 'Ne sait pas' à la question).
- 50% des répondants déclarent que les audits leur ont été utiles (80% des ONG n'ayant pas répondu 'Ne sait pas' à la question).

Figure 39 Appréciation des procédures d'audit (N=34)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Si l'un de vos projets a été audité, quelle est votre appréciation des procédures d'audit ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.3.5 Précisions concernant les procédures

Nous avons demandé aux ONG répondantes d'illustrer leur avis sur les différents aspects décrits ci-dessus. Il ressort de ceux-ci que les ONG parviennent facilement à financer leurs projets via le FUH et qu'elles notent sa forte adaptation à leurs pratiques ainsi qu'une amélioration des procédures. Toutefois, certaines ONG constatent que le reporting demandé par le CDCS s'axe davantage autour d'éléments financiers qu'autour de la mesure de l'impact et elles déplorent un manque d'information sur la stratégie, les objectifs et les moyens du FUH qui leur permettraient de mieux s'inscrire dans la feuille de route du fonds. Une programmation pluriannuelle avec des priorités géographiques et thématiques transversales permettrait de pallier en partie cette problématique.

E.3.6 Différences entre les projets financés au titre de l'humanitaire et au titre de la stabilisation

Concernant les différences entre les projets financés au titre de l'humanitaire et au titre de la stabilisation, les ONG répondantes considèrent que les projets de stabilisation sont plus complexes et plus difficiles à gérer afin de s'assurer d'une transition vers la sortie de crise.

Toutefois, de nombreuses ONG ne dissocient pas ces deux dimensions et tentent initialement d'ancrer les projets d'urgence dans une démarche pérenne.

E.3.7 *Recommandations*

Concernant les procédures du FUH, les ONG répondantes ont fait les recommandations suivantes :

- De nombreux commentaires appellent à des **procédures claires plus transparentes** (notamment concernant la sélection des projets). Certains proposent que ces procédures soient réunies dans le guide méthodologique et publiées sur le site du bailleur, d'autres proposent d'utiliser des formats audio ou vidéo pour expliquer les procédures de façon plus rapide/pédagogique ou encore de créer un site web sur lequel figurent les procédures de candidature et de sélection des projets.
- Concernant la **communication** les répondants souhaitent : une communication plus proactive ; la possibilité de discuter plus en profondeur des stratégies à adopter pour des réponses d'urgence ; un travail plus interactif (notamment sur la compréhension des dépenses liées aux frais de gestion) ; des documents expliquant la stratégie et objectifs par pays avec les échelons de temps associés.
- Un répondant recommande de prendre exemple sur **le modèle suédois** : Identifier les partenaires privilégiés parmi ceux que le CDCS finance déjà de manière très régulière sur des projets couvrant plusieurs géographies/thématiques ; une enveloppe souple (3-5 MEUR par ONG) serait confiée à chacun, que l'ONG pourrait allouer par projet (150K à 300 K) rapidement en réponse à des crises. Le CDCS pourrait conserver un rôle de validation du déclenchement de l'allocation par projet sur la base d'une présentation concise.
- Afin d'améliorer les procédures du FUH, les répondants ont également fait les recommandations suivantes : **encourager la formation de groupements ou de consortium** par secteurs d'activité et zone géographique pour éviter la multiplication des petits contrats ; améliorer **l'identification des ONG** actives dans le domaine de l'Urgence Humanitaire ; pouvoir effectuer une **demande en ligne** ; rendre les fonds d'urgence **reconductibles** en fonction des problématiques et des besoins ; augmenter la **prévisibilité** des fonds ; utiliser **un seul format budget bailleur** ; mettre un **pack d'outils** (formats, notes techniques, procédures, priorités géographiques et thématiques, liste des projets financés...) à destination des ONG bénéficiant de fonds FUH en ligne sur le site internet : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/>

E.4 Les effets du FUH sur les ONG

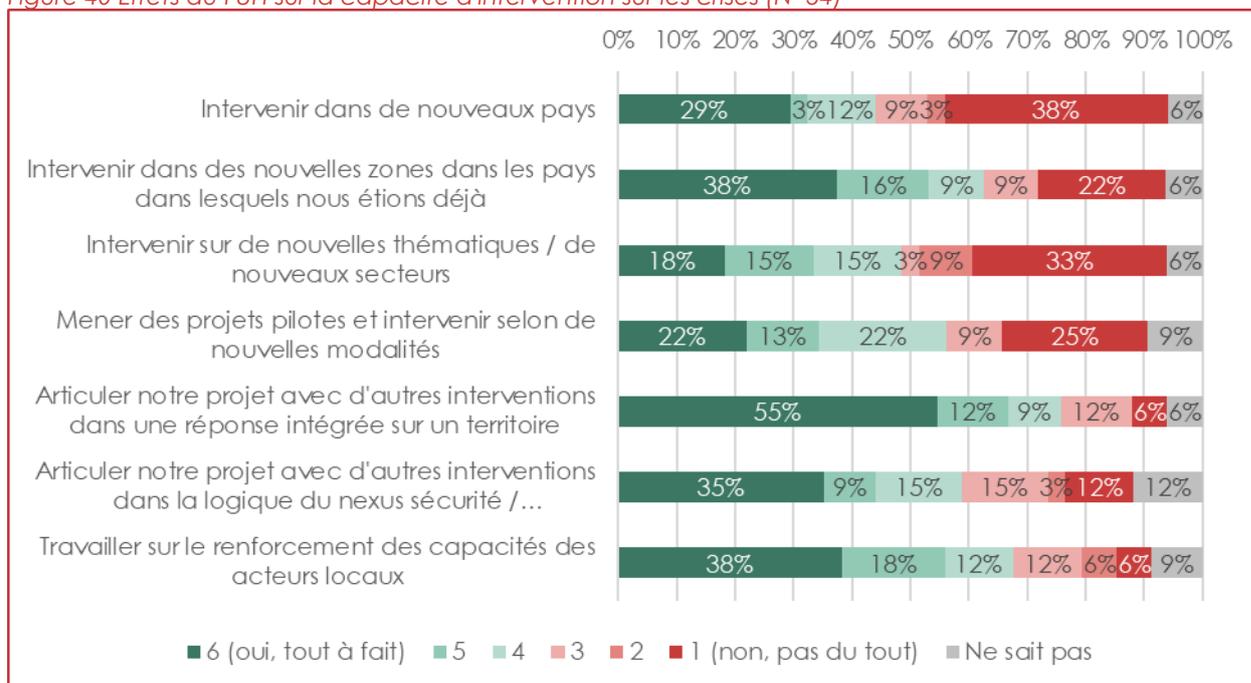
E.4.1 *Les effets du FUH sur la capacité d'intervention sur les crises*

Une satisfaction nuancée en ce qui concerne les effets du FUH sur la capacité d'intervention sur les crises

- Pour 44% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'intervenir dans de nouveaux pays (dont 29% ayant indiqué un effet très important). 50% des répondants déclarent cet effet faible (12%) voire inexistant (38%).
- Pour 63% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'intervenir dans de nouvelles zones dans les pays dans lesquels ils étaient déjà (dont 38% ayant indiqué une très forte satisfaction). 31% des répondants déclarent cet effet faible (9%) voire inexistant (22%).

- Pour 48% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'intervenir dans de nouvelles thématiques / de nouveaux secteurs (dont 18% ayant indiqué un effet très important). 45% des répondants déclarent cet effet faible (12%) voire inexistant (33%).
- Pour 57% des répondants, le FUH a permis aux ONG de mener des projets pilotes et d'intervenir selon de nouvelles modalités (dont 22% ayant indiqué un effet très important). 34% des répondants déclarent cet effet faible (9%) voire inexistant (25%).
- Pour 76% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'articuler leur projet avec d'autres interventions dans une réponse intégrée sur un territoire (dont 55% ayant indiqué un effet très important). 18% des répondants déclarent cet effet faible (12%) voire inexistant (6%).
- Pour 59% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'articuler leur projet avec d'autres interventions dans une logique de nexus humanitaire/sécurité/développement (dont 35% ayant indiqué un effet très important). 30% des répondants déclarent cet effet faible (18%) voire inexistant (12%).
- Pour 68% des répondants, le FUH a permis aux ONG de travailler sur le renforcement des capacités des acteurs locaux (dont 38% ayant indiqué un effet très important). 24% des répondants déclarent cet effet faible (18%) voire inexistant (6%).

Figure 40 Effets du FUH sur la capacité d'intervention sur les crises (N=34)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

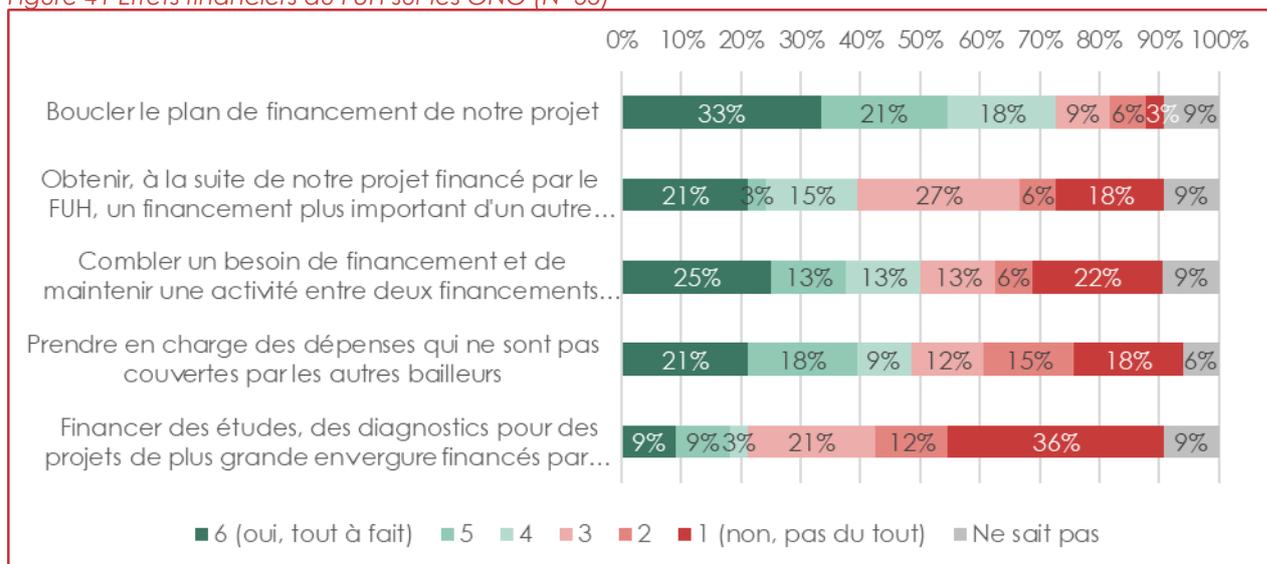
Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour votre ONG ? 1. Capacité d'intervention sur les crises » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.4.2 Effets financiers du FUH sur les ONG

Un financement de bouclage pour les ONG, permettant à de nombreuses ONG de faire le lien avec d'autres bailleurs

- Pour 72% des répondants, le FUH a permis aux ONG de boucler le plan de financement de leur projet (dont 33% ayant indiqué un très fort effet). 15% des répondants déclarent cet effet faible (12%) voire inexistant (3%) ;
- Pour 40% des répondants, le FUH a permis aux ONG d'obtenir, à la suite de leur projet financé par le FUH, un financement plus important (dont 21% ayant indiqué un très fort effet). 51% des répondants déclarent cet effet faible (33%) voire inexistant (18%) ;
- Pour 50% des répondants, le FUH a permis aux ONG de combler un besoin de financement et de maintenir une activité entre deux financements importants (dont 25% ayant indiqué un très fort effet). 41% des répondants déclarent cet effet faible (19%) voire inexistant (22%) ;
- Pour 48% des répondants, le FUH a permis aux ONG de prendre en charge des dépenses qui ne sont pas couvertes par les autres bailleurs (dont 21% ayant indiqué un très fort effet). 45% des répondants déclarent cet effet faible (27%) voire inexistant (18%) ;
- Seul 21% des répondants déclarent que le FUH a permis aux ONG de financer des études, des diagnostics pour des projets de plus grande envergure (dont 9% ayant indiqué un très fort effet). 69% des répondants déclarent cet effet faible (33%) voire inexistant (36%).

Figure 41 Effets financiers du FUH sur les ONG (N=33)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour votre ONG ? 2. Effets financiers » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

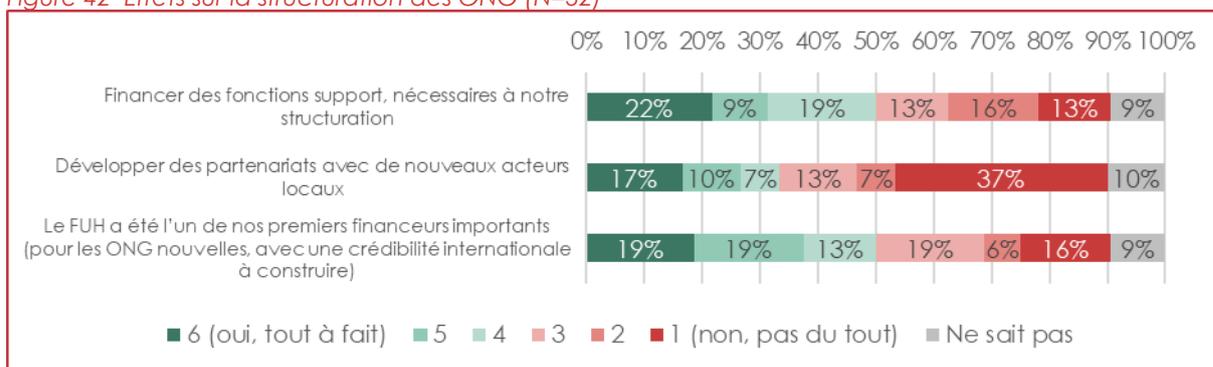
E.4.3 Effets sur la structuration des ONG

Un effet relatif sur la structuration des ONG, ne permettant pas le développement des partenariats avec de nouveaux acteurs locaux.

- Pour 50% des répondants, le FUH a permis aux ONG de financer des fonctions supports, nécessaires à leur structuration (dont 22% ayant indiqué un très fort effet). 42% des répondants déclarent cet effet faible (29%) voire inexistant (13%)

- Seuls 34% des répondants, déclarent que le FUH a permis aux ONG de développer des partenariats avec de nouveaux acteurs locaux (dont 17% ayant indiqué un très fort effet). 57% des répondants déclarent cet effet faible (20%) voire inexistant (37%)
- Pour 51% des répondants, le FUH a été l'un de leur premiers financeurs importants (voire très importants pour 19% d'entre eux). 41% des répondants déclarent que ce n'est pas vraiment le cas (25%) voire pas du tout (16%).

Figure 42 Effets sur la structuration des ONG (N=32)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quels sont les effets du FUH pour votre ONG ? 3. Structuration des ONG »

(Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.4.4 Illustrations des différents effets

Nous avons demandé aux ONG d'illustrer les différents effets du FUH sur leur organisation. Celles-ci citent le FUH comme un soutien qui peut être clé au démarrage de certains projets et ainsi leur permettre la mise en place de projets pilotes. Elles mentionnent des possibilités de hausse de leurs budgets et d'ouverture vers d'autres bailleurs suite au développement de partenariats institutionnels ainsi qu'un plus fort ancrage dans certaines zones et un renforcement des capacités locales suite au financement du FUH. L'effet de croissance apparaît comme plus marqué pour les répondants se présentant comme des petites et moyennes ONG.

E.4.5 Différences entre les projets financés au titre de l'humanitaire et au titre de la stabilisation

Les répondants ont globalement indiqué ne pas pouvoir répondre à cette question, en particulier car pour la plupart ils n'ont expérimenté que l'un ou l'autre (stabilisation ou humanitaire) notamment des projets financés au titre de l'humanitaire. Un répondant a cependant indiqué qu'il y a eu plus d'ouverture à l'innovation dans le cas du projet de stabilisation.

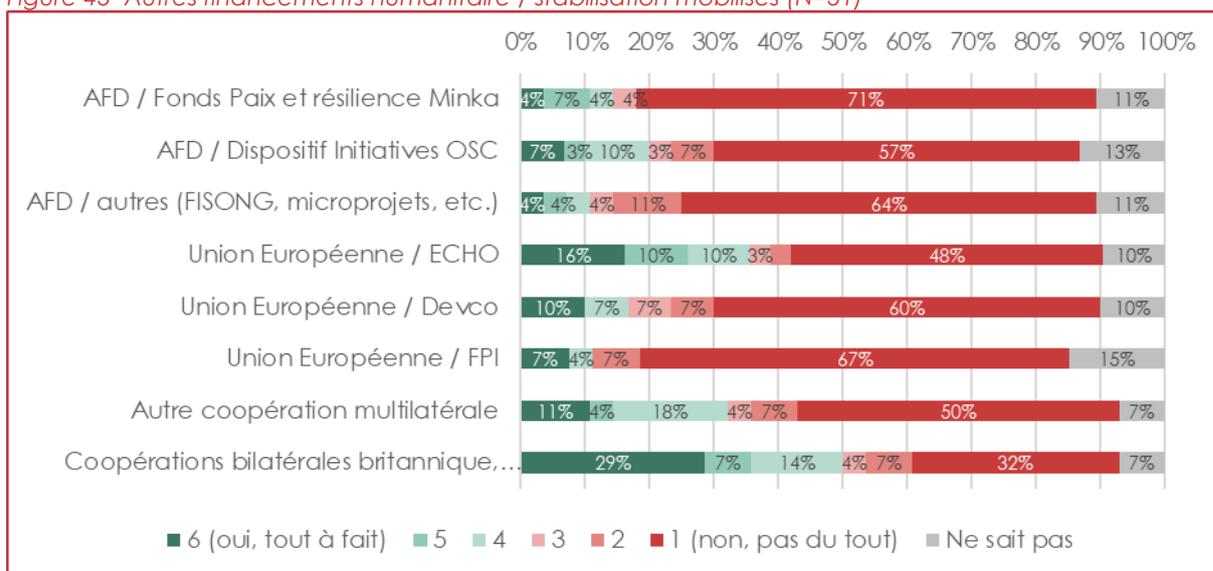
E.5 Complémentarité avec d'autres financements humanitaire / stabilisation

E.5.1 Autres financements humanitaire / stabilisation mobilisés

La majorité des répondants n'ont pas mobilisé d'autres financements humanitaire / stabilisation en complémentarité directe avec le(s) financement(s) du FUH.

- Les ONG ont été interrogés sur leur fréquence de mobilisation d'autres financements en complémentarité avec le FUH.
 - Si la majorité ne mobilise pas d'autres financements, lorsque c'est le cas il s'agit de coopérations bilatérales (50% des ONG y ayant recours) ou d'ECHO (36% y ont recours en complémentarité avec le FUH) ;
 - Les fonds de l'AFD comme Minka (15% d'ONG le mobilisant en complément du FUH) ou le Dispositif Initiatives OSC (20% d'ONG le mobilisant en complément du FUH) sont peu utilisés en complément du FUH, de même que le FPI de l'Union Européenne (11% d'ONG le mobilisant en complément du FUH).

Figure 43 Autres financements humanitaire / stabilisation mobilisés (N=31)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quels sont les autres financements humanitaire / stabilisation que vous avez mobilisés en complémentarité directe avec le(s) financement(s) du FUH ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.5.2 Autres outils de financement mobilisés

Les autres outils de financement mobilisés déclarés par les ONG répondantes sont les suivants :

- Agence de développement Suédoise ;
- Collectivités territoriales françaises ;
- Department for International Development ;
- Fonds de la coopération monégasque ;
- Fonds propres de l'association ;
- GFFO (ALL) ;
- Global Affairs Canada ;
- Ministères des affaires étrangères suisse et néerlandais ;
- OFDA ;
- OMS ;

- Private philanthropic foundations ;
- SDC ;
- UNICEF ;
- USAID.

E.5.3 Principaux avantages et faiblesse du financement du FUH par rapport aux autres financements humanitaire / stabilisation

- Les principaux avantages du financement du FUH par rapport aux autres financements humanitaire / stabilisation soulignés par les ONG répondantes sont sa facilité d'accès, sa souplesse et son adaptabilité dans l'éligibilité et le décaissement des fonds, ainsi que la qualité du dialogue avec le CDCS et l'implication de ses équipes.
- Les principales faiblesses du financement du FUH par rapport aux autres financements humanitaire / stabilisation soulignées par les ONG répondantes sont ses budgets restreints et rapidement consommés, son impossibilité de financement pluriannuel et l'irrégularité des financements ainsi que son manque de passerelles avec d'autres outils de financement.

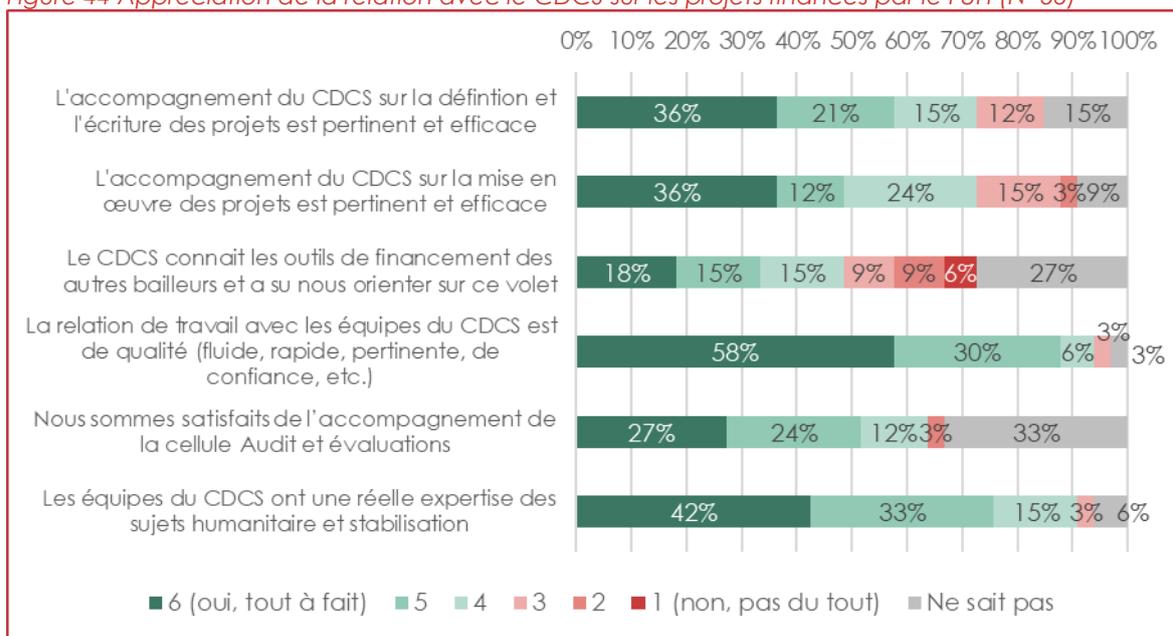
E.6 Relation avec le CDCS

E.6.1 Appréciation de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH

Une très forte appréciation de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH, en particulier sur la qualité des relations de travail avec les équipes du CDCS ainsi que sur l'expertise du CDCS sur les sujets humanitaire et stabilisation.

- Pour 72% des répondants, l'accompagnement du CDCS sur la définition et l'écriture des projets est pertinent et efficace (dont 36% déclarant une très forte satisfaction). 12% des répondants déclarent que cet accompagnement est peu pertinent et efficace.
- Pour 72% des répondants, l'accompagnement du CDCS sur la mise en œuvre des projets est pertinent et efficace (dont 36% déclarant une très forte satisfaction). 18% des répondants déclarent que cet accompagnement est peu pertinent et efficace.
- Pour 50% des répondants, le CDCS connaît les outils de financement des autres bailleurs et a su les orienter sur ce volet (dont 18% déclarant une très forte satisfaction). 18% des répondants déclarent que CDCS connaît imparfaitement les outils de financement des autres bailleurs et n'a pas totalement su les orienter sur ce volet et 6% déclarent que le CDCS n'a pas du tout su les orienter sur ce volet.
- Pour 88% des répondants, la relation de travail avec les équipes du CDCS est de qualité (voire de très bonne qualité pour 58% d'entre eux).
- 63% des répondants déclarent être satisfaits de l'accompagnement de la cellule audit et évaluations (voire très satisfait pour 27% d'entre eux). Seul 3% déclarent une faible satisfaction. 33% des répondants ont indiqué ne pas savoir répondre à cette question (n'ayant pour la plupart probablement pas subi d'audit)
- Pour 90% des répondants, les équipes du CDCS ont une réelle expertise des sujets humanitaire et stabilisation.

Figure 44 Appréciation de la relation avec le CDCS sur les projets financés par le FUH (N=33)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

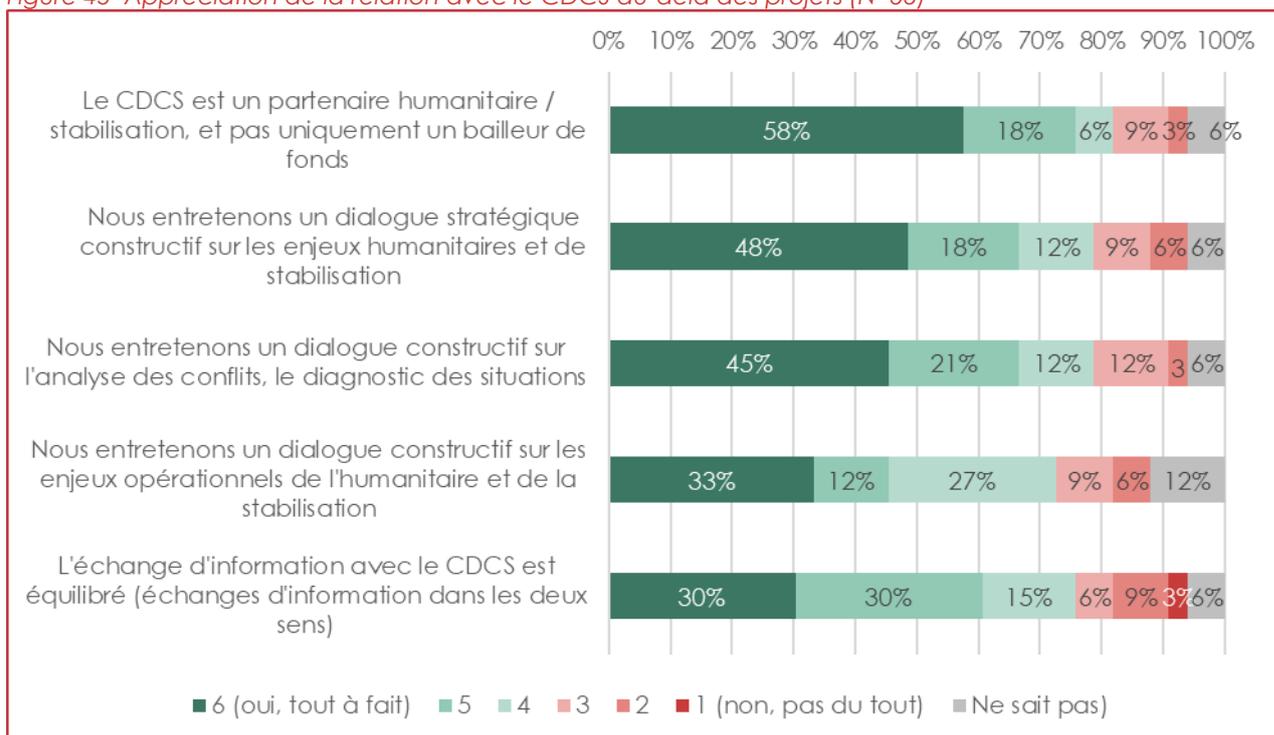
Rappel de la question « Sur les projets financés par le FUH, quelle est votre appréciation de la relation avec le CDCS ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.6.2 Appréciation de la relation avec le CDCS au-delà des projets

Une très forte satisfaction vis-à-vis de la relation avec le CDCS au-delà des projets, avec un niveau de satisfaction entre 70 et 80 % (dont une part de très haute satisfaction entre 30 et 58%)

- Pour 82% des répondants, le CDCS est un partenaire humanitaire / stabilisation, et pas uniquement un bailleur de fonds.
- 78% des répondants déclarent entretenir un dialogue stratégique constructif sur les enjeux humanitaires et de stabilisation.
- 78% des répondants déclarent entretenir un dialogue stratégique constructif sur l'analyse des conflits, le diagnostic des situations.
- 72% des répondants déclarent entretenir un dialogue stratégique constructif sur les enjeux opérationnels de l'humanitaire et de la stabilisation.
- Pour 75% des répondants, l'échange d'information avec le CDCS est équilibré.

Figure 45 Appréciation de la relation avec le CDCS au-delà des projets (N=33)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Au-delà des projets, quelle est votre appréciation de votre relation avec le CDCS ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

E.6.3 Illustrations de la relation avec le CDCS

- Les ONG répondantes sont très satisfaites de leur relation avec le CDCS, ils la décrivent comme une relation de proximité et de confiance, une relation professionnelle, honnête et transparente. Elles mentionnent des échanges constructifs avec des interlocuteurs compétents, une grande disponibilité et écoute.
- Plusieurs ONG ont indiqué participer activement aux instances de concertation et de dialogue et que leurs recommandations sont généralement prises en compte.
- Quelques points d'amélioration sont à noter : un léger manque de moyens, un manque d'opportunités pour échanger (du fait de calendriers chargés) , un besoin parfois d'une meilleure analyse des contraintes des petites ONG (en progrès).

E.6.4 Recommandations pour améliorer la relation du CDCS avec les ONG

Les recommandations des ONG pour améliorer la relation du CDCS avec elles sont les suivantes :

- Mettre en place ateliers ou groupes de travail, visant à la mise en commun des objectifs; une approche du dimensionnement de la réponse par pays avec les ONG structurantes.
- Concernant le dialogue, plusieurs répondants ont recommandé des réunions plus fréquentes sur le terrain, des rencontres bilatérales plus régulières, davantage de discussion en amont pour définir les axes prioritaires du moment, maintenir ce dialogue avec les ONG et prendre en compte leurs remarques, interrogations, recommandations.

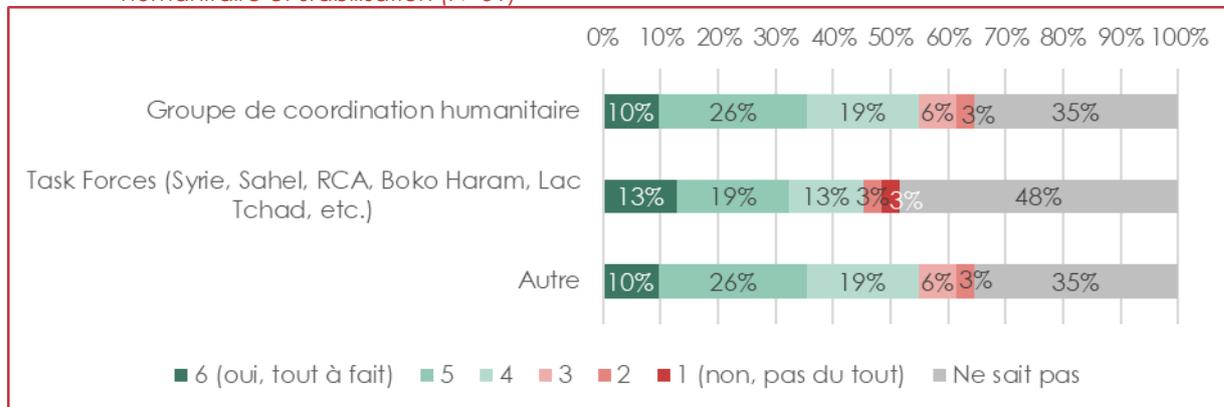
- Trouver le juste milieu entre les réalités opérationnelles / les difficultés des ONGs et la demande de plus en plus accrue des bailleurs de rendre des comptes selon des procédures/règles qui nécessitent/impliquent de la part des ONG des moyens de mise en œuvre et de suivi des actions de plus en plus coûteux.
- Créer une plateforme web
- Des informations sur les opportunités de financement pourraient être diffusées aux ONG.

E.7 Appréciation de la pertinence et de l'efficacité des différentes instances de coordination humanitaire et stabilisation

Une satisfaction élevée de la pertinence et de l'efficacité des différentes instances de coordination humanitaire et stabilisation mais également une importante part des répondants déclarant ne pas savoir si les instances de coordination humanitaire et stabilisation sont efficaces et pertinentes (entre 35 et 48% des répondants).

- 55% des répondants déclarent que les groupes de coordination humanitaire sont pertinents et efficaces
- 45% des répondants déclarent que les task forces (Syrie, Sahel, RCA, Boko Haram, Lac Tchad etc.) sont pertinentes et efficaces
- 55% des répondants déclarent que les autres instances de coordination humanitaire et stabilisation sont pertinentes et efficaces

Figure 46 Appréciation de la pertinence et de l'efficacité des différentes instances de coordination humanitaire et stabilisation (N=31)



Source : Enquête en ligne auprès des ONG administrée par Technopolis en Avril 2020

Rappel de la question « Quelle est votre appréciation de la pertinence et de l'efficacité des différentes instances de coordination humanitaire et stabilisation ? » (Question posée sous forme de tableau à double entrée ; Notation de 1 à 6 avec 1 : note la plus faible, "non, pas du tout" 6 : note la plus forte, "oui, tout à fait" et NSP Ne sait pas).

technopolis
group 

www.technopolis-group.com